



Frontière linguistique et frontière des usages en Lorraine

Colette Méchin

► **To cite this version:**

Colette Méchin. Frontière linguistique et frontière des usages en Lorraine. Université de Nancy 2. Presses Universitaires de Nancy, 100 p., 1999. <hal-00207208>

HAL Id: hal-00207208

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00207208>

Submitted on 21 Jan 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**FRONTIERE LINGUISTIQUE ET FRONTIERES DES
USAGES EN LORRAINE**

**Colette Méchin
Ethnologue CNRS
Université Marc Bloch
STRASBOURG**

**[Travaux réalisés sous l'égide de la Mission du Patrimoine Ethnologique de
la France (Ministère de la Culture) et
publiés aux Presses Universitaires de Nancy, 1999
Prix des Conseils Généraux de Lorraine 2000]**

SOMMAIRE

PRESENTATION	3
ETAT DES LIEUX	4
La grande muraille de l'Est	4
Les deux Lorraine	9
Le Nord et le Sud	17
Préjugés tenaces	25
DES NOUVELLES DU FRONT	32
Les difficultés du parler sur...	34
Une frontière qui s'évanouit quand on s'en approche	44
Des données repérables	52
DES FRONTIERES INSOUPCONNEES	60
La Suisse et ses frontières intérieures	61
Retour en Moselle	66
POUR CONCLURE	71
BIBLIOGRAPHIE	73

la cartographie présentée dans l'édition 1999 aux PUN n'est pas reproduite dans cette version]

PRESENTATION

Il existe, en Lorraine, une frontière linguistique qui sépare un espace de dialectes germaniques d'un espace de dialectes romans. Cette limite qui se poursuit vers le Nord et la Belgique, n'a pas de fondement immédiatement compréhensible. Cependant, la permanence pluri-séculaire de cette frontière dans un territoire qui fut, au long de l'Histoire, un perpétuel champ de bataille et un enjeu pour les puissants de chaque époque, a forgé le mythe que cette limite des langues, durable malgré les aléas de l'Histoire, représente une ligne de défense plutôt qu'une zone de contact.

Lorsque la Mission du Patrimoine Ethnologique de la France (Ministère de la Culture) a lancé, en 1992, un appel d'offres portant sur les frontières culturelles, il nous a semblé intéressant, Sylvie Maurer et moi, de chercher comment, en cette fin du XXe siècle, cette démarcation entre deux langues fonctionnait, non dans le quotidien –il y aurait fallu une enquête bien plus considérable- mais dans la symbolique et le discours sur...Pour réaliser ce travail nous avons utilisé les moyens habituels de l'enquête ethnographique mêlant entretiens informels et recherche bibliographique, récits de vie et quête de données administratives de toutes sortes. Et pour que l'enquête traditionnelle par entretiens ne s'enlise pas dans la reproduction des stéréotypes, nous avons choisi d'écouter attentivement les témoignages de couples "mixtes" (l'un et l'autre originaires de communes situées de part et d'autre de la limite des langues). La démarche, comme nous l'espérions, s'est révélée particulièrement féconde puisque la capacité de tolérance à l'exogamie dans les villages, la représentation de l'Autre, les difficultés d'ordre langagier etc., tous ces thèmes, dans la fragrance du vécu, permettent de comprendre, entre autres choses, le malaise des Mosellans germanophones à qui on a pu reprocher, au nom du patriotisme, et à plusieurs reprises, de pratiquer une langue dangereusement proche de celle de l'Ennemi. A partir de ces discours profus et prolixes, nous avons pu alors travailler sur des thèmes précis : celui des pratiques religieuses par exemple, et procéder à des vérifications intensives pour

repérer les décalages possibles entre les dits et les faits (ainsi pour les pratiques alimentaires).

Poursuivant dans des perspectives ouvertes par des travaux antérieurs (Méchin, 1992), nous avons accordé une particulière attention aux continuités qui se manifestent dans les usages, mais aussi, et cela ne manque pas de surprendre, dans la langue, à travers cette frontière linguistique. Cette étude, évidemment, est trop sommaire pour prétendre n'être plus qu'une ébauche, un défrichage de mise au point. Mais elle me semble essentielle dans la mesure où elle tente de démonter le mécanisme intellectuel qui a permis de transformer cette limite linguistique en un rempart d'incommunicabilité.

L'enquête a été réalisée entre mai 1994 et juillet 1995, selon les méthodes habituelles à l'ethnologie. Interviews, recherches bibliographiques dans les bibliothèques de Strasbourg de Metz et de Nancy, rencontres avec des responsables des différentes administrations mosellanes (Direction Départementale de l'Agriculture, Conseil Général, Conseil Régional, Rectorat, Inspection Académique, Archives Départementales, Evêché, Préfecture, INSEE etc.). S'agissant de l'étude d'une frontière, nous avons eu à cœur de réaliser une cartographie soignée, ce qui a été rendu possible grâce à la compétence et à l'efficacité du Laboratoire de Géographie de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. A tous ceux qui nous ont accueillis et qui ont répondu à nos questions nous adressons un grand merci.

ETAT DES LIEUX

La grande muraille de l'Est

L'idée que la frontière linguistique a été imposée par une conquête et une occupation brutales s'est établie en discours cohérent après l'annexion par la Prusse en 1870 de l'Alsace et d'une grande partie de la Lorraine.

« La nouvelle frontière imposée par Bismarck, écrit Juillard (1953 : 52), reposait théoriquement sur la limite des langues. En fait, elle la débordait largement pour des raisons stratégiques -nécessité d'incorporer la place forte de Metz- et économiques -désir d'annexer tout ce qu'on connaissait alors du gisement ferrifère. L'ancien département de la Meurthe perdait Sarrebourg et Château-

Salins et, sous le nom de Meurthe-et-Moselle, récupérait au nord-ouest ce qui restait de l'ancienne Moselle, Briey et Longwy ».

La résistance aux prétentions hégémoniques de l'envahisseur va se construire, dans le discours des historiens et des gens de lettres, selon trois thèmes dont certain -le troisième- sacrifiera, si on y regarde d'un peu près, le reste du territoire conquis pour tenter de sauver Metz-la-Romane :

-D'abord, l'argument pseudo-archéologique : La romanité de la Lorraine, de toute la Lorraine, est inscrite dans le sol depuis les temps préhistoriques. Ainsi Erckmann et Chatrian, écrivains très populaires en ces périodes perturbées de la fin du XIXe siècle, décrivent, lyriques, le site antédiluvien des abris sous roche du Graufthal (Moselle) en ces termes :

« On se trouvait là dans un monde primitif, le monde des premiers hommes ou du moins celui de la vieille Gaule avant l'apparition des Romains, quand la chasse et la pêche formaient toute l'existence de la race celtique. »

Dans ce site de grottes aménagées en maisons d'habitation, on découvre, racontent-ils, « des dessins énigmatiques au fond de la grotte » qu'un vieux sage local analyse ainsi : Ces marques dit-il « sont aussi vieilles que la montagne ; le sanglier représente nos anciens de trois à quatre mille ans : la race des Celtes dont nous descendons tous sur cette rive gauche du Rhin. Voyez, il attend ce loup de pied ferme, les défenses en avant, pour le découdre, car le loup représente les Germains. Ils ont passé le Rhin bien souvent ; ils ont même fini par s'établir une fois chez nous pendant des centaines d'années et par nous réduire en servitude. Mais finalement le sanglier les a rejetés de l'autre côté ». (*Le Banni*, 1882).

Barrès, en 1905, alors que "l'Alsace et la Lorraine", provinces françaises, sont occupées depuis déjà plus de trente ans par les Prussiens, ne craint pas d'affirmer avec panache :

« Nous attendons que notre sol boive le fond germain et fasse réapparaître son inaltérable fond celte, romain, français, c'est-à-dire notre spiritualité. » (1905 : 102).

La recherche des origines des noms de lieux relève de cet effort pour prouver l'ancrage immémorial d'une contrée : Levy écrit, péremptoire :

« nulle part, les effets de la défense romaine ne se sont plus visiblement conservés qu'autour de Metz, dont l'opposition au flot germanique reste marquée dans les noms de lieux. Dans un périmètre d'environ deux lieues, presque aucun nom de

lieu n'est d'origine germanique [...] Ainsi, aujourd'hui encore, la carte toponymique du pays messin nous montre en Metz, le rocher qui, invinciblement, s'opposait au flot des envahisseurs ». (Levy, 1929, t.1)

Pour compliquer le problème, nombre de villages, même en zone romane, ont des dénominations à consonances germaniques et une analyse superficielle pourrait laisser accroire que les communes dont le nom termine par *-ange*, *-ingen* ont été fondées par les hordes germaniques, mais rien n'est simple en ce domaine et d'aucun a soutenu par des analyses argumentées que ces désinences d'aspect si allemand sont issues d'une évolution phonétique de la dénomination d'implantations humaines parfois bien antérieures aux grandes invasions. A ce titre, les terres mosellanes sont romanes de longue date ; « la toponymie de la région du parler allemand est non seulement fortement latine mais elle a évolué suivant les lois de la phonétique d'oïl » (Piémont, 1981 : 118) ; ce qui n'empêche pas un auteur allemand, dans un article récent, d'écrire :

« les recherches de toponymie ont depuis longtemps établi que la frontière linguistique passe entre des localités dont le nom patronymique appartient à l'un ou l'autre domaine linguistique » (Ahrens, 1993 : 303).

- Ensuite l'argument "racial" : "l'âme" alsacienne et mosellane ne saurait être confondue avec celle des envahisseurs ; Michelet écrit en 1871 :

« Un certain petit fonds commun de langue ne fait rien quand il s'agit de nationalité. L'Alsacien qui, avec un patois germanique, ne comprend pas l'allemand qu'on parle à une lieue de chez lui, n'est point du tout allemand. Et s'il y a un pays sur la terre hostile par son vif génie à toute habitude allemande c'est précisément la Lorraine ». (Levy, 1929, t.2 : 315).

Barrès en 1905 exaltera à son tour les vertus françaises : « Notre souplesse alsacienne, si frappante à côté de leur ankylose, se manifeste de mille manières, dans notre démarche plus élastique, plus cadencée, dans notre casquette qui glisse un peu sur l'oreille à la manière d'un képi, dans toutes nos réactions plus aisées, plus rapides ». (réed. 1923 : 154).

- Enfin l'argument linguistique : il est en apparence le plus sérieux. Sur fond d'annexion il est analysé en terme de stratégie guerrière :

« C'est au commencement du Ve siècle que Rome, obligée de se protéger elle-même, rappela en Italie les dernières légions qui protégeaient le Rhin. L'Alsace devint tout entière la proie des barbares qui la possédaient déjà en partie, et la

Lorraine fut entamée. Sur ces régions, les éléments celtiques et latins furent assujettis aux éléments germaniques ; la langue allemande succéda au latin comme langue dominante. » (Barrès, id. : 235)

Pfister, professeur d'université, tient exactement le même langage en concentrant sa démonstration sur Metz : « C'est au Ve siècle que les barbares s'installèrent en maîtres dans la région. Une tribu de Francs, les Ripuaires, fonda un royaume à Cologne, et ces barbares s'avancèrent jusqu'à Trèves. Ils essayèrent de pénétrer plus loin encore ; mais il paraît bien qu'ils furent arrêtés par les murs de Metz : cette cité fut ainsi le rempart de la civilisation contre la barbarie. Les Ripuaires se sont établis en masse dans la région conquise par eux ; ils ont exterminé ou absorbé l'élément ancien ». Et il conclut : « L'histoire des invasions du Ve siècle, l'opposition de Metz au flot germanique, reste comme écrite sur le sol. » (1912 : 81).

Mais le message est ambigu. Si l'on peut bien comprendre, en première lecture, que pour ces auteurs l'Histoire est en train de rejouer la version moderne d'une invasion antique exécrable -mais qui échoua devant Metz- rien n'empêche de percevoir en filigrane le droit implicite qu'ils accordent aux "barbares" d'occuper un territoire qu'ils investirent naguère, à condition de s'arrêter à la frontière linguistique. Curieusement donc, le souci de "sauver Metz" amène à abandonner le reste du terrain germanophone comme si le bien-fondé des prétentions prussiennes en ce domaine n'était pas vraiment contestable. Dans cette logique de l'affrontement, les "remparts de Metz" se prolongent dans et par la "frontière" des langues. Barrès visitant en 1905 la région dite des étangs (à l'est de Dieuze) écrit : « La pensée historique qui se dégage de ce plateau lorrain s'accorde à cette poésie. Ici deux civilisations, l'allemande et la française prennent contact et rivalisent ; les deux génies, germanique et latin, se disputent pied à pied la possession des territoires et des âmes [...] Le sort, en me faisant naître sur la pointe demeurée française de ce noble plateau, m'a prédisposé à comprendre, non seulement avec mon intelligence, mais d'une manière sensible [...] le travail séculaire qui pétrit et repétrit sans trêve ma patrie ! » (op. cit. : 5).

Rappelons, sans s'y attarder, que l'opposition Gaulois contre Germains n'a pas été inventée au moment du conflit de 1870. E. Weber fait remarquer qu'il existe en France un thème récurrent à propos d'envahisseurs étrangers opprimant le vieux fond de civilisation local :

« En 1789, l'identification des classes dirigeantes aux Francs était si courante que, dans son manifeste *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?* l'abbé Sieyès exhortait le Tiers, formé des descendants des Gaulois, à contraindre les aristocrates à faire leurs valises et à retourner dans leurs forêts germaniques. » (1983 : 73)

Ainsi tout se passe comme si, dans ce finistère qu'est la France, l'Alsace et la Lorraine représentaient l'ultime bastion, le point extrême de la civilisation "occidentale" -au sens étymologique du terme- contre la barbarie qui, de tout temps, est venue de l'Est. La réfutation de cette idéologie de l'invasion existe déjà, dès 1872, sous la plume de Fustel de Coulanges qui écrit :

« Beaucoup de Germains entrèrent sans doute mais d'abord comme colons ou soldats de l'Empire, non comme conquérants [...] On n'assista pas à un transfert massif de la propriété foncière aux dépens des Gaulois ». (Hartog, 1988 : 86)

Et, plus tard, Levy ajoute : « Le germanique fut amené par une infiltration lente et imperceptible dont les débuts restent cachés dans la nuit des temps. Il est infiniment probable que, déjà avant les IV^e et V^e siècles, les régions mosellanes, elles aussi, avaient commencé à se germaniser quelque peu [...] Pour différentes raisons les Romains eux-mêmes favorisaient une invasion pacifique d'éléments et par là de parler germaniques [...] De cette façon les immigrations devinrent réellement colonisatrices et durables, et on peut dire, sans trop de risques d'erreur, qu'au moins dans la campagne mosellane, le germanique a dû être répandu déjà avant les grandes invasions du IV^e et V^e siècles ». (Levy, 1929, t. 1 : 50)

La frontière linguistique, comme elle est toujours désignée en Lorraine, traverse en écharpe, selon une pente nord-ouest/sud-est, l'actuel département de la Moselle (cf. carte). La répartition de deux populations aux dialectes fortement contrastés : l'un germanique, l'autre roman, si elle pose le problème, comme on vient de le voir, de ses origines historiques, pose aussi celui des raisons géographiques de son établissement car ni le relief, ni l'hydrographie ne justifient le tracé de cette délimitation qui parcourt souvent en ligne droite plaines et plateaux. Bien plus, si l'on en croit Piémont (1963 : 374), rien dans le paysage ne signale la césure de cette limite des langues :

« On n'est pas peu étonné de rencontrer, de part et d'autre de la frontière franco-germanique, en Brabant, en Ardenne, en Lorraine, dans la Porte de Bourgogne, sur le plateau suisse, un genre de vie identique, caractérisé par les mêmes villages, les

mêmes maisons, la même ordonnance des cultures, au point que rien ne signale à l'œil du voyageur le changement de langue. »

Cependant la plupart des auteurs qui ont eu à aborder ce sujet de la frontière linguistique en Moselle ont admis, sans en vérifier la pertinence, le postulat des intellectuels du XIXe siècle qui, « à la suite d'Amédée Thierry, écrit Guiomar, identifiait volontiers ensembles ethniques et ensembles linguistiques » (1992 : 548) et, par voie de conséquence, pour qui tout changement de langue induit un changement de "mentalités" : Ainsi C. Thouvenot, géographe, (1980 : 275) :

« Cette frontière des langues reste une limite de civilisation et de développement économique actuel. De part et d'autre, les comportements, les manières de penser et de vivre sont encore très dissemblables. »

M. Parisse, historien, (1984 : 20) : « Cette frontière est importante, primordiale même, car de part et d'autre se distinguent deux civilisations différentes. » (plus prudemment, ce même auteur, écrivait peu de temps avant (1977 : 5) : « la frontière des langues, *on a coutume de le dire*, est un fait de civilisation majeure » et encore, « l'utilisation d'un langage différent est *habituellement* l'expression la plus visible de peuples qu'un ensemble de caractères distingue l'un de l'autre. »)¹

Les deux Lorraine

Avant d'étudier le contenu de cette irréductible fracture civilisationnelle que semble être la frontière linguistique pour différents auteurs, il reste à mettre en lumière la particularité des plus curieuses qui induit et cautionne à la fois ce raisonnement qu'on dira provisoirement, fortement marqué de parti pris. Elle consiste à organiser dans l'espace, et avec les meilleurs arguments possibles, les différences ici et là repérées pour les agréger dans un "Ouest " et un "Est" monolithiques, porteurs de valeurs implicites qu'il n'est même plus utile de définir.

Auricoste de Lazarque, écrivain régionaliste, auteur d'une *Cuisine messine* (1890) écrit à propos des charcuteries :

« Les Lorrains sont divisés en deux camps : ceux qui n'estiment que le lard fumé et ceux qui le veulent simplement salé [...] Cette différence de goût a parfois manqué d'amener des brouilles sérieuses dans plus d'un ménage et j'ai vu, dans une famille, mettre alternativement au pot, une semaine un morceau de lard fumé

et la semaine suivante du lard salé, car Madame était de l'Ouest et Monsieur originaire de l'Est n'entendait pas raillerie sur un sujet si important. Ainsi le soleil et la lune se partagent aimablement l'éclairage du monde ». (réed. 1979 : 236)

Sur le même sujet, Charles Sadoul, folkloriste vosgien explique :

« Dans de vastes saloirs on dispose les jambons, les côtelettes et les bandes de lard. quand tout cela a suffisamment macéré dans la saumure rehaussée d'aromates, que va-t-on faire ? Ici la Lorraine est divisée. Dans l'Est, on tirera toutes ces bonnes choses du saloir pour les placer dans une cheminée ou au-dessus de l'âtre ; elles se doront lentement avec les saucisses et les andouilles, à la fumée des feux de sarment de vigne, de branches de sapins, voire de genévriers. Il n'en est pas de même dans la Meuse, sauf vers le nord du département, dans l'ouest de la Moselle et de la Meurthe, sur une étroite bande et dans une pointe des Vosges. Là on place les salaisons au grenier où elles sèchent souvent en rancissant et les saucisses dans des pots de cendre »... (1936 : 22) ²

Dans un autre domaine, celui de l'architecture, un historien de Trèves (Allemagne), a entrepris d'étudier le système de mesures qui a présidé à la construction d'un certain nombre de monuments anciens. Il écrit :

« En Lorraine, des deux côtés de la frontière linguistique, le paysage et l'art semblent se confondre sans graduations facilement perceptibles : des églises de la même époque et du même style [...] sont visibles, face à face, d'un village à l'autre, et pourtant il n'est pas automatiquement garanti qu'elles sont conçues selon un même système de mesures ». Il poursuit :

« Nous avons visité de 1990 à 1992 quelques localités à l'ouest de la frontière linguistique et d'autres à l'est pour étudier des églises de village [...] Les recherches effectuées à proximité de Metz démontrèrent que toutes les églises situées à l'ouest de la frontière linguistique sont conçues d'après le pied romain tandis que les bâtiments situés à l'est de la frontière le sont selon le pied druso-germanique. » (Ahrens, 1993b : 303)

Sans préjuger des résultats de cette enquête originale et de la pertinence d'une étude des habitudes métrologiques médiévales comme révélatrices « de méthode de travail qui correspondent elles-mêmes à des modes de pensée et à des

¹ C'est nous qui soulignons

² Pour une analyse plus complète de cette interprétation erronée des pratiques alimentaires lorraines cf. Méchin 1992 : 65 et pas.

conditions de vie », force est de constater que la désignation orientée des données ne va pas de soi : s'il est légitime de dire à l'est, au nord de telle ville, de telle bourgade, on fait ceci ou cela, il est tout à fait curieux de voir extrapoler le résultat à la dimension de la frontière linguistique dans son ensemble, comme si elle fonctionnait en ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest. En effet, et nous avons signalé ce fait au début de ce chapitre, la frontière linguistique traverse le département de la Moselle selon une pente franchement orientée nord-ouest / sud-est et l'on pourrait tout autant, dans les commentaires cartographiques, répartir, pour simplifier, les données de part et d'autre de la frontière linguistique entre Nord et Sud plutôt qu'entre Est et Ouest.

Ce gauchissement de la frontière linguistique trouve sa forme la plus spectaculaire dans *l'Atlas linguistique de la Lorraine romane* (Lanher, Litaize, Richard, 1979) dans lequel, pour des raisons de mise en page incontestables mais qu'on voudra bien admettre, compte tenu de ce qui vient d'être exposé, révélatrices de cet inconscient historique, c'est l'axe même des cartes -de toutes les cartes- qui se trouve basculé vers l'Est, au point que la frontière linguistique, au fil des pages, apparaît bien, de haut en bas, comme séparant l'espace entre une "gauche" et une "droite" que l'habitude intellectuelle de lecture des cartes géographiques aidant fait prendre pour un "Ouest" et un "Est" classiques.³ On pourrait rétorquer que la consultation des cartes de l'Atlas Linguistique étant réservée à une minorité de lecteurs, l'impact de ces documents est de peu d'importance, ce serait oublier qu'ils peuvent être repris dans des publications dites grand public, (Lanher in *Lorraine*, 1984 : 189) voire dans des documents de travail à usage des collectivités locales (comme le rapport du groupe de travail : *Langues et cultures régionales* du Conseil régional de Lorraine, annexe 7, déc. 1994).

Il est temps à présent, une fois mis en place, comme un décor de théâtre, ce contexte bien particulier de la Lorraine, d'en venir au contenu du dossier de cette limite des langues comme limite de cultures.

L'habitude de dire "les Allemands" pour parler des Lorrains germanophones est ancienne. Les folkloristes, sans aucune malice, utilisèrent de longue date cette désignation qui est celle employée couramment dans la région de Metz.

³ Il va sans dire que les intentions des linguistes qui ont réalisé le travail ne sont pas mises en cause par cette constatation

Raphaël de Westphalen qui compile en 1934 la somme des données folkloriques glanées au cours d'une vie de médecin de campagne en pays de Metz, emploie souvent ce terme générique ; ainsi, à propos de découpe charcutière il écrit :

« Les tueurs (de porc) originaires *du côté des allemands* couchaient sur le dos le cochon égorgé, lui ouvraient le ventre et le thorax et achevaient le découpage en détachant l'épine dorsale »...

De même Auricoste de Lazarque, dont il a déjà été fait mention, donne une recette des *Mouds d'Allemands* sur laquelle nous reviendrons en dernière partie. Les historiens, à la même époque, parlent de "Lorraine allemande" ou "d'arrondissements de langue allemande", expressions qui ne renvoient pas, comme on pourrait le penser, à la partie conquise et occupée par les Allemands entre 1870 et 1918 mais bien à cette zone de Lorraine qui parle des dialectes germaniques :

« En général, le taux de natalité des arrondissements de langue française, ceux de Briey et de Metz, fut plus faible que celui de pays de langue allemande : vers 1870, on rencontrait aux deux extrêmes le cas de Briey et de Sarreguemines, avec respectivement 20 et 30 naissances pour 1000 habitants. » (Contamine, 1932 : 21) et aussi : « rien n'était plus rare, en Lorraine allemande que ces habitations d'une classe supérieure : c'est à peine si l'on pourrait y citer une demi-douzaine de châteaux, tels ceux de Merten, de Varsberg ou de Furst. Mais dans le pays messin, aux environs de Thionville, et même sur le plateau du Pays-Haut, les belles demeures de la riche bourgeoisie ou de la noblesse sont nombreuses, et révèlent un état assez différent. » (id. : 110)

Et encore : « Le contraste social qui existait entre l'arrondissement de Sarreguemines, presque totalement dépourvu de belles habitations rurales et la partie occidentale du département, n'était point le seul que révélât l'aspect des villages. On peut en effet distinguer dans ces régions deux types de maisons : l'un règne dans la Lorraine allemande proprement dite, à l'ouest de Saint-Avold, de Gros-Tenquin et de Loudrefing, l'autre domine jusqu'aux confins de la Champagne et de la Bourgogne. Le premier montre des maisons assez élevées, presque toujours à un étage, avec des portes cochères arrondies, des toits imposants, aux fortes pentes, couverts de petites tuiles plates, le second plus typiquement lorrain, est celui de la maison basse, du toit faiblement incliné, des tuiles romaines aux concavités emboîtées ». (id. : 111-112)

Dans ces présentations, il n'est pas question de frontière linguistique, mais la façon dont sont présentées les données va insidieusement inciter le lecteur à considérer comme allant de soi le lieu géographique où s'opère la rupture : Puisqu'il existe des disparités notoires entre les comportements, les modes d'habitat, des "Allemands" et des "Français" de Moselle, c'est -sans tenir compte du fait que les exemples choisis pour illustrer ce propos sont très éloignés géographiquement les uns des autres- que c'est la langue, et donc la limite des langues qui matérialisent spatialement ces différences.

La thèse de C. Thouvenot, soutenue en 1974, sur *Les habitudes alimentaires de la France du nord-est*, est à cet égard exemplaire de cette dérive du raisonnement.

Dans son introduction, il explique sa démarche :

« L'espace géographique du Nord-Est pouvait se révéler un champ d'observation assez vaste, compte tenu de nos possibilités matérielles de recherches et privilégié, en raison de la présence d'une frontière linguistique, ancienne, nettement tracée, séculairement très stable et encore actuelle, qui limite de la Belgique à la Suisse la Lorraine aux parlers romans (maintenant français) et "l'Alsace-Lorraine" aux parlers germaniques. Cette frontière des langues est aussi une limite de civilisation et de développement économique actuel. En Moselle par exemple, dans un ensemble agronomiquement homogène, elle délimite des zones de structures agricoles différemment développées. Partout de part et d'autre, les comportements, les manières de penser et de vivre sont encore dissemblables. Cette limite risquait de marquer des différences dans les habitudes de se nourrir puisque celles-ci sont (selon Max Sorre) : "Filles du besoin et de la nécessité mais encore reflet d'une structure mentale collective, legs d'une très ancienne histoire, manifestation essentielle du genre de vie total" » (1974 : 2)

Plus loin, il annonce :

« Notre but était de montrer l'existence d'un espace alimentaire et de localiser des différences régionales au niveau des habitudes. Nos enquêtes préliminaires, très complètes mais peu nombreuses et limitées dans l'espace, nous avaient fait discerner des nuances entre les habitudes de consommation de langue différente, le Nord ou le Sud, les confins ou le cœur des régions prospectées. C'est en fonction de ces connaissances préalables, pas toujours nettement caractérisées que nous avons choisi nos questions. » (id. : 40)

Sans discuter de la pertinence des résultats acquis par une enquête en grande partie menée par questionnaire et plus ou moins approfondie selon les thèmes, la présentation localisée des résultats révèle une grille de lecture bipolaire à travers laquelle les comportements alimentaires des "Français" et "Germaines" de langue sont confrontés ; ainsi, à propos de la consommation quotidienne de la soupe, l'auteur note :

« Il paraît donc que si l'habitude de consommer soupes et potages se maintient très vivace dans les milieux à prédominance agricole du Sud lorrain vosgien et alsacien et sur leurs confins, elle s'est atténuée dans le Nord, qu'il soit de langue germanique ou française où soupes et potages ont tendance à être consommés dans certaines familles, d'une façon plus occasionnelle que quotidienne. » (id. 45)

Il n'y a donc pas recherche délibérée de répartition antithétique. Pourtant, en dépit d'analyses nuancées, un certain malaise découle de la lecture de cette thèse comme si l'interprétation en était sans cesse sollicitée dans le sens proposé en postulat dès le départ, celui d'une différence indiscutable, parfois cachée par une autre réalité (par exemple, l'opposition ville/campagne), entre les deux groupes linguistiques. Ainsi, toujours à propos des soupes C. Thouvenot écrit :

« dans les contrées vosgiennes, lorraines ou alsaciennes vouées depuis longtemps à la culture de la pomme de terre et à la production massive du lait et de ses dérivés, l'habitude de manger de la soupe surtout à midi -habitude paysanne ? habitude germanique ?- paraissait prédominante. »(id. : 49)

Sans doute C. Thouvenot est sensible au fait que la revendication identitaire autour d'un plat n'a pas obligatoirement force de preuve ; ainsi il explique :

« A la suite de nos enquêtes exploratoires, nous avons l'impression que les petits gâteaux parfumés à l'anis, à la cannelle, au kirsch, au clou de girofle, au citron, au cédrat, étaient plutôt alsaciens. Par contre la brioche de la fête semblait plus "lorraine" qu'alsacienne (...) Tout ceci n'était qu'impressions que confirmait ou infirmait, plus ou moins parfois, l'examen de recettes dites "régionales". Dans le domaine des spécialités pâtisseries régionales, tout le monde revendique plus ou moins la paternité des productions. » (p. 255)

Malgré ces précautions, il n'évite pas la recherche d'une hypothétique démarcation entre le "kougelhof" (alsacien) et le "baba" (lorrain) dont les techniques de préparation sont si semblables qu'il conclut :

« En fait, seule la présentation finale est différente : le baba est généralement trempé chaud, au vin blanc sucré et surtout au rhum, et le kougelhopf ne l'est jamais, toutefois il n'est pas difficile de trouver des recettes de baba non trempé très proches du kougelhopf mais simplement moins sec que celui-ci ». (p. 259)

On pourrait multiplier les exemples de cette quête désespérée de la différence à travers les pratiques alimentaires ; elle fonctionne toujours sur le fil du rasoir entre un postulat péremptoire : celui d'une France du nord-est, lieu de rencontre de deux "cultures" et la réalité de l'enquête, ductile, contradictoire, obligeant à une relativisation du commentaire. Mais les nuances apportées ne remettent jamais en question l'hypothèse de départ, et c'est bien là que se situe le paradoxe, car enfin qui oblige à conserver une méthodologie de type agonistique de l'étude des usages, qui ? si ce n'est la puissance du préjugé qui force à répéter, après d'autres mais est-ce une excuse, « on retrouve, dans la pâtisserie typiquement alsacienne, des habitudes pâtisseries allemandes » ou encore « l'emploi des aromates à plus ou moins fortes doses, la cannelle, le citron confit, les amandes pilées, voire l'eau de rose rappellent les pratiques germaniques ». (p. 255)

Dans cette logique l'auteur parvient alors à des généralisations pour le moins tendancieuses : s'il est licite, à la suite de Maurizio -qu'il ne cite pas- de remarquer que la consommation de bouillies et d'aliments fermentés comme la choucroute sont des habitudes alimentaires largement répandues en Europe Centrale, il est plus contestable d'affirmer :

« L'influence du milieu ethnique sur l'existence des habitudes alimentaires est particulièrement marquée en Alsace et dans les contrées lorraines de langue allemande qui se situent à l'extrême ouest de cette grande zone de pratiques alimentaires qui s'étend de la Vistule au Rhin. Le goût ancestral pour les bouillies très consistantes éminemment germaniques (*dickere Brei*) se perpétue dans les diverses soupes et surtout dans la soupe à la farine grillée (*Mahlsop*), les soupes de gruau et de pommes de terre. Il s'étend à de nombreux plats à base de fécule ou de farine, les quenelles, divers "farinages" et plats à sauces lourdes et consistantes.

L'Alsace et les contrées lorraines de langue germanique tiennent aussi des pays de l'Europe Centrale [...] pour les consommations importantes et habituelles des produits laitiers, du lard fumé et des charcuteries de toutes sortes (*Delikatessen*). A ces mêmes origines se rattache aussi la consommation des aliments surs, préparés suivant une technique spéciale comme la choucroute, la naveline, les

haricots salés et fermentés. Comme le sont aussi, issus d'habitudes alimentaires germaniques le goût prononcé pour la bière »...

Et il poursuit : « Certes, il y a des différences notables entre les divers secteurs de langue germanique, plaine alsacienne et pays lorrains de langue allemande en particulier, mais le fait capital est le contraste avec les *contrées romanes de l'ouest* même si on peut découvrir entre elles des influences réciproques. [...] Pourtant lorsqu'on franchit la frontière linguistique, on pénètre dans un univers alimentaire nouveau. Si les possibilités de ressources alimentaires sont généralement plus variées en quantité et en qualité, elles ne sont pas fondamentalement différentes d'ailleurs, seules une diversité ethnique peut expliquer les *contrastés saisissants*⁴. La frontière linguistique est aussi une frontière de consommations et d'habitudes alimentaires. Les Alsaciens en sont conscients et pour eux il n'y a rien, il n'arrive rien de l'au-delà du col de Saverne, sinon des porcelets... »(id. : 317-318).

Or justement, la cartographie établie par C. Thouvenot ne révèle rien de "saisissant" à hauteur de la frontière linguistique : la zone de fabrication et de consommation de la choucroute, du *kugelhopf*, pour citer des mets emblématiques, ne correspond à aucun moment -même de loin- à la limite des langues (cf. Thouvenot, 1974, t. 2, fig. 78). Seules, deux préparations ont des zones d'usage qui épousent la pente de la frontière linguistique : il s'agit de la consommation de la tarte-à-l'oignon et du mode de consommation du chou rouge : il est traité en salade (donc cru, avec une vinaigrette) dans la zone romane et en plat cuisiné (donc cuit) dans la zone germanophone. La moisson est donc mince.

Pour en avoir le cœur net, notre enquête en 1994-1995 s'est employée à chercher, de part et d'autre de la frontière des langues, les usages alimentaires perçus comme repères d'identité (identité de soi, identité de l'autre) par les mosellans eux-mêmes. Comme on pourra le voir les résultats sont plus ambigus et complexes que l'analyse Est/Ouest habituelle ne le laisse présager.

Dans un tout autre domaine, celui des mentalités agricoles, le concept de "frontière linguistique" a été et est encore opératoire, mais il fonctionne à partir d'une autre conception axiale qu'il nous faut à présent analyser.

⁴ c'est nous qui soulignons

Le Nord et le Sud

En 1947 paraît, à l'initiative de l'INSEE, une étude sur les *Régions géographiques de la France*, qui tente de définir un nouvel outil de découpage du territoire national au plus près des réalités du terrain, par « la détermination d'ensembles homogènes, régions, contrées ou pays naturels, susceptibles, pour l'étude et la présentation statistique, de remplacer le cadre administratif traditionnel ou tout au moins de se juxtaposer à lui. [...] Aux critères des régions naturelles et des régions administratives a été substitué celui plus souple et plus large des régions géographiques qui s'efforce de faire la synthèse entre la géographie naturelle au sens étroit du mot et la géographie humaine ». (INSEE, 1947 : V et VII)

Les services du Ministère de l'Agriculture, à partir des résultats de ce travail, mirent en place la notion de régions agricoles :

« Pour délimiter les régions, les directeurs (des Services agricoles) ont le plus souvent adopté le critère de *vocation dominante*, lié à un ensemble de conditions naturelles, associé à celui de *débouché*, lié aux conditions économiques et sociales (influencées notamment par la proximité de centres urbains) qui impriment une orientation particulière à la production agricole » (INSEE, 1959 : 11).

La Moselle, à la suite de cette mise en forme, fut découpée en cinq petites régions : *Le Pays Haut Lorrain, la Vallée de la Moselle, la Warndt, le Plateau Lorrain et la Montagne Vosgienne*. Cette distribution présente l'avantage d'enjamber les limites administratives conventionnelles comme celles des départements par exemple. Quelques années plus tard et sans qu'il nous ait été possible de trouver trace de cette modification dans la documentation officielle, malgré toute la bonne volonté des Services Agricoles de la Direction Départementale Agricole de la Moselle⁵, le Plateau Lorrain est découpé en deux ensembles. La césure des deux nouvelles régions désignées *Plateau Lorrain Nord, Plateau Lorrain Sud* est située -et l'on comprendra que la genèse de cette partition nous intéressait au plus haut point- à une exception prêt sur la frontière linguistique.

« Cette distinction, déjà perçue en 1968 et 1969 par la Direction Départementale de l'Agriculture a été officialisée par le Ministère de l'Agriculture le 30 avril 1969

⁵ Ma reconnaissance et mes remerciements à Alain Clemenceau, chef du Service Départemental de statistique agricole de la Moselle, pour son aide sans faille, à Madame Daza du service de Documentation de la Direction Régionale de l'Agriculture et des Forêts, à Monsieur Auvray du service de la Statistique du Bas-Rhin

et elle a été utilisée pour la préparation et l'exploitation du Recensement Général de l'Agriculture de 1970. » (Cabouret, 1975 :2)

En effet, Jacques JUNG, en 1971, fait paraître une étude réalisée dès 1968, centrée sur les particularités mosellanes au regard des pratiques linguistiques. Si l'on en croit l'auteur⁶ son analyse fut, probablement, à l'origine du découpage du Plateau Lorrain. Il écrit :

« Un examen même superficiel de l'économie agricole en Moselle montre que si les conditions naturelles du Plateau Lorrain ne diffèrent pas dans toute son étendue, par contre les conditions économiques et sociales de vie des agriculteurs y sont fondamentalement différentes. Pour notre part, dès notre arrivée en Moselle en 1961, nous avons constaté que le remembrement, facteur essentiel d'évolution de l'agriculture se développait très rapidement dans les zones de langue française et très difficilement (marginale seulement) dans les zones de langue allemande » (1971 : 4)

Il note alors les différences démographiques dans les deux zones, analyse les choix de culture et la taille des exploitations : au Nord, une densité de population agricole plus forte, des exploitations plus petites et tournées vers des cultures traditionnelles :

« En résumé, si le Plateau Lorrain est dans son ensemble voué à une polyculture assez classique, ses zones Nord et Sud ont des caractères bien tranchés et des évolutions quelque peu différentes. Le Sud semble évoluer vers une agriculture relativement spécialisée à base d'élevage bovin et de céréales peu exigeante en main d'œuvre ; il est suréquipé et produit en forte proportion des denrées dont les débouchés sont les plus précaires dans la CEE (blé, lait, porc) » (id. : 20).

Remarquant la présence plus importante de double-actifs dans le Nord que dans le Sud (le bassin houiller est tout proche) il poursuit :

« L'ouvrier-paysan du Plateau Lorrain Nord qui ne peut changer de région aussi facilement qu'un autre pour des raisons de langage, garde son exploitation agricole car elle fournit le complément de revenus que sa femme ne peut trouver en ville et elle constitue son assurance d'activité minimale en cas de licenciement ou de réduction d'horaire. » (id. : 22)

⁶ Entretien par téléphone en novembre 1994

Il conclut : « La frontière linguistique semble faire le partage entre les zones de structures relativement bonnes et des zones de mauvaises structures » mais comme Narbéfontaine, au Nord, a des caractéristiques assez semblables à celles du Sud, il nuance ce que son assertion a de trop péremptoire : « toutefois, si la limite des langues est nette, l'exemple de Narbéfontaine montre que la différence entre structures agraires du Nord et du Sud comporte des transitions ». Ce qui ne l'empêche pas de finir sur cette idée qui fait de la pratique d'une langue considérée comme minoritaire, le critère déterminant du "retard" de ceux qui la pratiquent :

« N'est-il pas logique de penser qu'une pratique insuffisante de la langue française handicape aussi bien la culture générale que la formation professionnelle des adolescents et encore plus des adultes ? » (id. 33)

Dans la perspective "de progrès" adoptée par l'auteur le handicap d'un dialecte marginal, et germanophone qui plus est, joue presque la fonction d'une tare génétique puisque c'est, d'après lui, l'usage de cette langue désuète qui fossilise l'agriculture de cette région, en empêchant l'innovation (ils sont traditionalistes) et la mobilité (ils ne veulent pas changer de région). Jung écrit : « Ainsi semble donc se confirmer l'existence d'une sorte de ghetto linguistique puisque dans la zone de langue allemande le phénomène d'exode rural semble très atténué » (id. 11). En bonne logique, il suffit donc d'inciter cette population à apprendre le français pour lui faire changer de comportement. Outre que le raisonnement semble un peu court, c'est peut-être bien prendre pour facteur initial explicatif (la langue et la mentalité qu'elle générerait) ce qui est le résultat d'une situation complexe où la langue, certes a joué un rôle, mais un rôle imposé par les événements. En effet, l'annexion en 1870 par la Prusse de l'Alsace et de la Lorraine n'a pas eu pour effet de rendre plus visible ni de renforcer la frontière linguistique telle qu'elle existe puisque, nous l'avons vu, une grande partie de la Lorraine romane -dont Metz et Château Salins- fut occupée. C'est la seconde occupation, celle de 1940 qui va, expliquent certains auteurs, provoquer, voire accentuer, des modifications en profondeur dont est issue la situation actuelle et où la langue ne joue pas le rôle qu'on entend lui faire jouer :

« L'évolution historique a, semble t-il, toujours relativement avantageé sur le plan démographique, les mêmes régions, à savoir celles de dialecte alémanique, un tant soit peu épargnées au cours des divers conflits, que ce soit la guerre de Trente ans,

la révocation de l'Edit de Nantes et les conséquences des deux annexions, celle de 1871 à 1918 et celle de 1940 à 1944, alors qu'au contraire les mêmes événements ont toujours affecté et éprouvé beaucoup plus gravement les régions francophones mosellanes, vidées à plusieurs reprises et progressivement de leur substance démographique et peu à peu épuisées. » (Cabouret, 1975 : 37)

L'exil volontaire des mosellans francophones en 1870, « pour ne pas être Allemands » et l'expulsion en 1940 des agriculteurs les plus riches de ce Plateau Lorrain Sud, francophone, ont créé un état de fait sans comparaison avec celui du Plateau Lorrain Nord ; c'est par cet "accident de l'Histoire" comme l'écrit pertinemment P. Reyen (1976 : 350) « que cette région en est venue au remembrement. L'implantation de colons allemands ayant modifié la structure parcellaire et fait disparaître les anciens champs, fit qu'au retour des expulsés, certains ne purent reconnaître leurs terres ».

Mais les mêmes causes ne provoquent pas les mêmes effets : à Tromborn (près de Boulay), village germanophone au trois quarts détruits par les bombardements de la Seconde Guerre, une société allemande de Coblenche met toutes les terres en exploitation en y embauchant outre des colons et des prisonniers, la main d'œuvre locale or, note J. Cantaloube :

« cette occupation n'a joué aucun rôle pour le remembrement [...] Mieux, en appauvrissant les agriculteurs qui n'avaient plus ni *saison* (parcelle d'assolement) ni bétail, elle a contribué à renforcer un certain conservatisme. Les paysans n'ont pas voulu entreprendre de mutation tant qu'ils n'auraient pas restauré leur patrimoine quitte à se contenter de limites "à peu près" pour leurs champs ». (1971 :13).

Ce contre-exemple montre qu'en matière d'explication la prudence s'impose ; d'ailleurs en d'autres lieux - à Eix, en Meuse- le traumatisme de la destruction totale du village au cours de la Première Guerre Mondiale a provoqué, au lieu d'une réinterprétation moderne de l'utilisation de l'espace, le désir d'une reconstruction à l'identique, comme si la pérennité de la communauté passait nécessairement par cette inscription indélébile au sol. (Méchin, 1982)

Un état de fait donc, indubitable : celui d'une résistance au remembrement des terres agricoles en Moselle du Nord (cf. carte⁷) qui a fait adopter par les statisticiens du Ministère de l'Agriculture cette bipartition de l'espace "Plateau Lorrain" en suivant les limites fournies par les dialectologues :

« cette division, par les Services Agricoles officiels, en deux parties de la région agricole du Plateau Lorrain en Moselle est récente, note Cabouret (1975 : 2), elle présente cette originalité, unique en France, d'être faite sur des critères linguistiques. »

Ainsi cette limite linguistique qui, dans un premier temps, a servi de support à une désignation de l'espace mosellan Est/Ouest, fonctionne, dans cette nouvelle approche, par une désignation Nord/Sud. Quoi qu'il en soit, force est de constater que ce changement d'orientation ne remet pas en cause le postulat fondamental de l'existence même d'une opposition entre Germanité et Romanité...

Les différences d'attitude des agriculteurs mosellans selon qu'ils sont "du Nord" ou "du Sud", ne s'arrêtent pas au problème du remembrement : M. Cabouret dresse un tableau contrasté de ces territoires : au Nord, des exploitations nombreuses et de taille modeste (65,9 % des exploitations ont, à cette époque de 1 à 20 ha) dont les occupants sont propriétaires, une tendance au double-emploi, un goût "traditionnel" pour la polyculture, la production laitière et porcine et sur le plan technique un suréquipement en matériel agricole. (« Le Plateau Lorrain Nord détient, à lui seul, 54,4 % du nombre total des tracteurs du département de la Moselle contre 30,6 pour le Plateau Lorrain Sud. » (1975 : 38)). Au Sud, des exploitations moins nombreuses mais de grande taille :

« la structure foncière traditionnelle semble bien avoir préparé cette différence très notable des structures d'exploitation ; ainsi, dès la première moitié du XIXe siècle (le Sud se distingue par) une classe supérieure noble ou bourgeoise accaparant en partie les biens fonciers et dominant des fermiers au sens précis du terme plus nombreux qu'au Nord, fermiers exerçant sur des domaines possédés par la riche bourgeoisie citadine ou rurale et les nobles » (id. 37) ; une tendance à privilégier les espaces herbagers et l'élevage des bovins de boucherie et des moutons dans les grandes exploitations, bref un comportement jugé plus "moderne" que celui des

⁷ Carte réalisée grâce à la mise à jour gracieusement réalisée par le Service de la Statistique Agricole de Moselle

paysans "du Nord". Car après l'exposé des différences et l'analyse des performances, vient la recherche des causes de cet état de fait :

« Mais convient-il d'imputer la responsabilité de cette situation à un certain retard des mentalités des exploitants de la zone germanophone plus lents à adopter les innovations et les procédés techniques modernes que les exploitants du Plateau Lorrain Sud, avantagés par la pratique de la langue dominante et plus ouvert au progrès que les gens du Nord, isolés dans l'usage de leur dialecte... » s'interroge Cabouret (id. 41). Et il poursuit : « Il est assez difficile et délicat de répondre nettement à cette importante question mais il ne semble pas que le fait de ne pas toujours bien maîtriser la langue française et d'employer quotidiennement un dialecte germanique soit un obstacle, même chez de petits exploitants, à une gestion efficace et moderne et à une adaptation aux contraintes rigoureuses de l'économie contemporaine. Il paraît un peu discutable d'attribuer le retard relatif en certains domaines de l'agriculture du Plateau Lorrain Nord germanophone sur celle du Plateau Lorrain Sud francophone uniquement à la pratique d'une langue très minoritaire dans l'Etat français et qui constituerait en quelque sorte un handicap intellectuel et un obstacle pour la libre évolution des mentalités encore que ce dernier point relève beaucoup plus du jugement de valeur, difficile à évaluer, que d'une appréciation objective des faits concrets ». Et il termine : « La connaissance et la pratique quotidienne d'un dialecte germanique ne nous paraît pas être un obstacle majeur à l'adoption de méthodes avancées d'exploitation. Jamais les dialectes alsaciens n'ont empêché les agriculteurs d'Alsace d'avoir été au cours des derniers siècles dans le cadre de l'Etat français parmi les plus efficaces »...

Dans ce domaine d'ailleurs du progressisme et de l'adoption de nouvelles technologies, on peut signaler que l'introduction de la congélation comme mode de conservation dans le quotidien des villages, d'abord sous forme collective puis individuelle, se fit par imitation des réalisations germaniques et par le canal des revues allemandes bien diffusées dans les régions à dialectes germanophones (Méchin, 1988). Pris dans la logique partisane de leur démonstration les analystes, même nuancés comme Cabouret, semblent totalement méconnaître cette influence de l'Allemagne et de ses médias.

Si donc la raison du "retard" des Mosellans du Nord n'est pas imputable à la langue mais « à la différence des structures des exploitations actuelles, héritage

d'un passé ancien », le vieux démon du particularisme de la Moselle germanophone resurgît cependant, sous la plume de Cabouret, d'une autre manière lorsqu'il s'agit d'expliquer la plus grande place de l'élevage des porcs au Nord qu'au Sud « qui pourrait bien être interpréter comme un trait de civilisation rurale germanique. » Et, pour faire bonne mesure, il enchaîne : « Peut-être aussi le fait que la culture de la pomme de terre soit plus répandue dans le Plateau Lorrain Nord que dans le Plateau Lorrain Sud est-il un trait "ethnique" ». A ce titre on pourrait alors se demander si la montagne vosgienne proche, très productrice de pommes de terre jusqu'au mitan du siècle, n'est pas une province "germanique" cachée malgré son patois roman...

Ainsi le recours, en dernière analyse, à un particularisme culturel qu'on aurait pu croire évacué par Cabouret par une approche plus subtile et surtout plus historique des réalités, réapparaît, une fois renvoyée la théorie linguistique de Jung, pour expliquer d'autres distinctions :

« d'autres aspects des différences géographiques entre les deux milieux agricoles ne peuvent être expliqués par le seul jeu des structures d'exploitation et doivent être interprétés par l'existence d'une civilisation rurale propre à chacun des deux ensembles définis, le Plateau Lorrain Nord et le Plateau Lorrain Sud. Pourquoi quand le vignoble mosellan était étendu et prospère au XIXe siècle, les vins produits dans le Plateau Lorrain Sud, en zone francophone étaient-ils des rouges et des rosés alors que le Plateau Lorrain Nord se consacrait aux vins blancs ? » (id. : 42)

On s'attend alors à une note argumentée ou au renvoi à une étude sur ce sujet, or que dit la note 35 qui suit l'interrogation ? : « remarque due à F. Reitel, bon connaisseur des questions viticoles du monde germanique » ; c'est un peu court : Si F. Reitel a produit une recherche documentée qui montre :

- 1) que les vignobles du Nord étaient significativement traités en vin blanc et ceux du Sud en vin rouge,
- 2) qu'il y a opposition culturelle entre production de vin rouge et production de vin blanc (on pense à ce que Roland Barthes aurait pu faire de cette symbolique dans la droite ligne de ses Mythologiques...), la note 35 est trop succincte ; si une telle recherche n'a pas été faite -et nous n'avons pas trouvé trace de publication en ce sens- la remarque relève juste de l'anecdote et de l'explication sans fondement.

Poursuivons : « Pourquoi aussi, s'interroge encore Cabouret, le type des maisons rurales variait-il au XIXe siècle à peu près selon la limite des langues en Moselle ? Deux types de maisons sont signalés dans la première moitié du XIXe siècle, l'un en Moselle allemande, original dans l'ensemble lorrain, "des maisons assez élevées, presque toujours à un étage, avec des portes cochères arrondies, des toits imposants, aux fortes pentes, couverts de petites tuiles plates", l'autre type relevant plus du modèle lorrain classique. » Vient alors un renvoi à une note 36 qui réfère à un auteur souvent cité, H. Contamine (1932, t.1, p.111-112). Puis Cabouret enchaîne : « Il ne semble pas que les études récentes de la maison rurale lorraine, renouvelées sous la direction de X. de Planhol aient abordé la question du rôle de la frontière linguistique dans la répartition des types. » (suit la référence à deux articles de X. de Planhol ayant trait à ce sujet).

Reprenons point par point : Première assertion de Cabouret : « le type des maisons rurales variait au XIXe siècle *à peu près*⁸ selon la limite des langues » et il s'appuie sur une citation de Contamine honnêtement reproduite mais sollicitée dans un sens qui n'y était pas. Qu'écrit Contamine ? « On peut en effet distinguer dans ces régions deux types de maisons : l'un règne dans la Lorraine allemande proprement dite, *à l'ouest de Saint-Avold, de Gros-Tenquin et de Loudrefing*⁹, l'autre domine jusqu'aux confins de la Champagne et de la Bourgogne. Le premier montre des maisons assez élevées" etc.(voir supra). Dire "à l'ouest de Saint-Avold, de Gros-Tenquin et de Loudrefing" ce n'est pas du tout la même chose que dire "selon la limite des langues", même "à peu près" (!) car une ligne tracée de Saint-Avold à Loudrefing en passant par Grostenquin (graphie actuelle) donne un axe nettement Nord-Sud très largement à l'est de la frontière linguistique. Il n'en épouse d'ailleurs pas la pente nord-ouest/sud-est.

Deuxième assertion, donnée dans la note 36 : Les études récentes ont omis de prendre en compte la frontière linguistique comme paramètre. C'est vrai et c'est faux : c'est vrai, puisque la cartographie établie par Popelard et de Planhol montre que l'aire de diffusion de l'habitat dit "lorrain" (caractérisé par un toit à faible pente, équipé de tuiles creuses dites romaines, un bâti bas et en profondeur et une structure de village à maisons jointives) fonctionne très à l'est de la limite des langues, et c'est faux puisqu'on ne voit pas pourquoi il faudrait mettre en relation

⁸ c'est nous qui soulignons

des phénomènes qui, à l'évidence, ne fonctionnent pas selon la même logique. C'est même très précisément le contraire que révèle Xavier de Planhol lorsqu'il explique que la diffusion de l'habitat rural lorrain est liée à une politique volontariste des ducs de Lorraine -bien que « les limites du phénomène ne concordent nulle part avec les frontières historiques de la Lorraine » (op. cit. : 228)- et que cette volonté ducale s'est manifestée jusque et y compris « lors de la colonisation systématique des secteurs de langue germanique de leurs possessions ou lors des reconstructions d'après la guerre de Trente Ans » (id.). L'architecture en Suisse connaît d'ailleurs même indépendance ; Schwander (1992 : 766) fait remarquer :

«l'étude des maisons paysannes met en évidence un type unique d'habitat et de formes de construction en Valais, type qui se retrouve tout au long du cours descendant du Rhône, et bien au-delà de la frontière linguistique, jusque dans la région située entre Saint-Maurice et Martigny.»

Préjugés tenaces

Malgré cela ou plutôt parce que les analyses de X.de Planhol vont trop à l'encontre des idées reçues, la littérature actuelle continue de fonctionner sur le vieil argument Contamine-Cabouret qui lie la frontière linguistique à l'aire d'existence de l'habitat lorrain : ainsi C. Gérard écrit à propos des villages lorrains (1978 : 74) :

« Les frontières allemande et luxembourgeoise ont moins d'importance pour notre sujet que la frontière linguistique coupant la Moselle plus au sud ; *c'est à partir d'elle que le village lorrain prend une physionomie différente*¹⁰ par ses maisons larges, imposantes (certaines juxtaposant un bâtiment d'habitation à étage et un bâtiment d'exploitation mitoyen), plus rarement jointives. Les tuiles creuses ne disparaissent pas encore, on en trouve à l'est de Sierck et surtout à l'ouest (Contz-les-Bains, Rodemack, Roussy-le-Village) où 70 % des toits sont à faible pente, mais sans flamande. Jusqu'en Allemagne même, le village-compact, le village-rue, garde des usoirs continus, profonds, souvent garnis de fumiers logés en fosses cimentées devant les étables ; et cette disposition familière aux Lorrains, la mitoyenneté encore fréquente, les belles portes cintrées ou carrées, assurant bien

⁹ idem

¹⁰ idem

au-delà de la frontière, à Faha, Meurich, un prolongement à un type que nous connaissons bien. »¹¹ Le domaine socio-économique lui aussi continue à être analysé à l'aune du préjugé qui veut qu'à autre langue corresponde autres mœurs : ainsi, au hasard des sondages dans les fichiers des thèses universitaires, on trouve, à Nancy, un mémoire sur le remembrement en Moselle qui ne fait que prolonger la thèse de Jung (Cantaloube, 1971), à Metz, une thèse sur *La vie agricole dans l'est du département de la Moselle de part et d'autre de la frontière linguistique* qui se place expressément dans la filiation des théories de Cabouret (Reyen, 1976) et qui, pour étudier finement cette fameuse "différence" choisit d'analyser deux villages situés de part et d'autre de la frontière linguistique : Munster (germanophone) et Albestroff (romanophone). Dans un paragraphe intitulé : « La répercussion des contrastes sur les comportements se cristallise autour du clivage linguistique » Reyen écrit :

« L'exemple des deux villages d'Albestroff et de Munster nous permet d'analyser les effets de la mentalité "villageoise" germanique. Si on compare l'origine géographique de la population, on peut s'apercevoir que la population est plus stable à Munster et plus mobile à Albestroff » (suit un tableau de chiffres suivi d'un autre déterminant le nombre des départs et des arrivées dans les deux communes entre 1950 et 1958.) L'auteur commente :

« Ces tableaux révèlent qu'il n'y a qu'un faible apport d'éléments extérieurs à Munster où l'élément essentiel semble être formé d'orphelins tandis qu'à Albestroff il semble que ce soient les mutations de l'administration en partie qui créent une mobilité constante. »

Le moins qu'on puisse dire est que, si mobilité différentielle il y a selon les mentalités, elle n'a rien d'évident dans les deux communes choisies. Et l'auteur poursuit en étudiant l'origine géographique des conjoints lors des mariages entre 1949 et 1969 :

	ALBESTROFF	MUNSTER
La même commune	25 %	28 %
Le canton d'Albestroff	21	21

¹¹ « Dans le nord-est de la France, il n'y a pas concordance entre la frontière de l'habitat et la frontière linguistique car la distribution dans l'espace de l'un ne suit pas les mêmes lois que l'autre qui apparaît plus stable dans le temps et dans l'espace ». (M.N. Denis "Maisons et frontière" rapport intermédiaire Mission du Patrimoine mars 1995)

Le département de la Moselle	35	35
Autres départements de l'Est	19	18

Il conclut : « Apparemment il n'y a pas de différence significative entre les deux communes. [...] Les aires matrimoniales des deux communes sont restreintes. En effet, la moitié des conjoints des deux villages se choisit à l'intérieur du canton. On remarque que pour Munster, les conjoints sont originaires pour la plupart des communes de même dialecte du canton (70 % c'est à dire 4 sur 6) tandis qu'à Albestroff seulement 2 sur 9 (c'est à dire 22 %) sont originaires du secteur germanophone ».

Il faut donc bien en convenir : Même avec un seul exemple -et l'on serait en droit de contester la valeur d'une démonstration fondée sur un seul cas¹²- « la frontière linguistique n'est donc pas une barrière ». Pour atténuer ce qu'a de cruel ce constat qui démolit le postulat qu'il était sensé étayer l'auteur s'empresse d'ajouter : « mais elle (la frontière des langues) semble influencer sur les comportements, notamment des jeunes, qui restent au niveau "épidermique". Les jeunes d'Albestroff traitent ceux de Munster de *Spunts* qui parlent *Boch* dans leur pays *paumé* ; ceux de Munster disent qu'à Albestroff, ils sont *fiers* : « Dès qu'on va chez eux, quand on parle le *boch* comme ils disent, ils s'en vont ». Puis Rey en enchaîne sur les comportements électoraux des deux communes, pour noter, à partir des résultats des élections législatives de juin 1968 et des présidentielles de juin 1969 des différences significatives :

« A Albestroff il semblerait que l'attachement plus grand à la cause nationale par le fait des expulsions ait permis à la population de s'identifier avec le courant de l'Union Démocratique Républicaine (...) A Munster, où rappelons-le, le maire avait le statut de *Oberbürgermeister*, c'est-à-dire "super-maire" de onze communes environnantes, rôle qu'il a perdu en 1945, l'influence de la Démocratie Chrétienne et du Mouvement Républicain Populaire a conduit cet électorat à s'identifier davantage avec le Centre Démocrate plus européen. »

L'auteur passe ensuite à l'analyse de la vie familiale et religieuse dans les deux villages et il remarque la persistance de la "famille-souche" (plusieurs générations

¹² Cabouret tombe dans le même travers dans son étude de 1975, en analysant, comme illustration de son propos, deux exploitations situées, l'une à Guébling (zone francophone) et l'autre à Metzling (zone germanophone)

sous un même toit) à Munster, avec les conséquences que ne manque pas d'avoir au niveau de l'éducation et de l'apprentissage du dialecte, la présence des grands-parents alors qu'Albestroff fonctionne sur le modèle de la "famille-conjugale", unité restreinte constituée au moment du mariage et qui disparaît à la mort des époux. Dans la pratique religieuse la démonstration des différences est moins convaincante puisque les deux communes sont majoritairement catholiques pratiquantes :

« 99 % de la population de Munster et 75 % de celle d'Albestroff ont une pratique religieuse régulière. Munster reste cependant une paroisse repliée sur elle-même, la forte pression de la mentalité villageoise explique la forte pratique religieuse que l'on trouve à tous les âges. Il semblerait que davantage que le sentiment religieux se soit le sentiment conformiste qui est à l'origine de la différence dans les pratiques. »

A partir de cette étude, forcément superficielle, de deux communes, le constat est nécessairement mitigé :

« Il ne s'agit donc pas d'un simple contraste linguistico-économique mais du contraste entre une civilisation villageoise forte dont les agriculteurs ne sont qu'un élément, où un conformisme traditionaliste continue à rester en vigueur, et d'une civilisation plus individualiste, plus attachée à l'aspect nationaliste français, dont la vie semble reposer sur un autre tissu rural formé de villages centres et de groupes de populations restreints qui gravitent autour dans un cadre social plus inégalitaire. Cette situation semble être la conséquence de l'accumulation de circonstances économiques et politiques non seulement contemporaines mais héritées d'un long passé. » (id. : 358-359)

Reprenant alors pour les nuancer les propositions de Jung sur une francisation de la zone germanophone comme solution à son "retard", Reyen doute :

« que les progrès du français soient un facteur de modification de la civilisation villageoise, restée très forte au nord de la frontière linguistique, civilisation dont nous avons pu examiner la solidité de la structure à travers les types de familles, la vie de relation, la présence d'un système de crédit mutuel, des relations particulières entre la vie industrielle et la vie agricole par une pratique ancienne du système ouvrier-paysan. »

Il conclut, toujours dans une perspective de "progrès" : « Pour savoir en fin de compte laquelle des évolutions est la plus saine, la réponse n'est pas simple. Sans

doute la région au sud de la frontière linguistique deviendra un pays de grandes fermes dispersées, s'appuyant sur des villages-centres. La structure sociale et l'évolution démographique indiquent une telle évolution. Par contre au nord de la frontière linguistique, l'assainissement économique devrait respecter la structure sociale plus égalitaire. Quelques exploitations devraient disparaître, notamment celles de moins de 20 ha qui ne peuvent faire vivre une famille. Le maintien de toutes les autres semble parfaitement conciliable avec une rentabilité accrue, si elles s'avèrent capables de remembrer leurs parcelles, de réduire leur nombre de spéculations et surtout de s'associer, pour une utilisation en commun de certains matériels, pour la vente de leurs produits et même pour l'exploitation en commun, ce qui leur permettrait d'avoir leur dimanche et même des congés (c'est-à-dire cela leur permettrait de se soustraire aux contraintes traditionnelles et d'harmoniser leur genre de vie avec la vie urbaine). » (id. : 363)

Notons au passage que, dans cette thèse de géographie, l'auteur porte un jugement de valeur plutôt positif sur l'ensemble germanophone. Reyen écrit en effet :

« Du côté germanophone il semble que la communauté repose sur un noyau de laboureurs propriétaires entre lesquels il n'existe pas de fortes différences. [...] Du côté francophone, la société semble être plus fortement hiérarchisée [...] Il semblerait de ce fait que les traditions communautaires soient plus fortes du côté germanophone que du côté francophone [...] L'habitat groupé accentue l'esprit communautaire et renforce le conformisme qui s'érige en mode de vie par l'exploitation forte en commun [...] Cet esprit conformiste semblait plus fort du côté germanophone où la société était plus cohérente et de type plus égalitaire que du côté francophone où la réaction nobiliaire a certainement vers la fin du XVIII^e siècle pu (en raison de l'étendue des terres seigneuriales que traduit la présence de grosses fermes et de la moins forte cohésion des communautés) trouver un terrain plus favorable pour profiter des Edits de triage de 1669 et de troupeau à part Aux dépens de la communauté » (id. : 308).

Mais cette bonne opinion n'enlève rien aux préjugés : Il y a d'abord cette volonté opiniâtre de démontrer l'opposition "civilisationnelle" entre les deux zones : Les données historiques et économiques pourtant fort pesantes et décisives sont toujours, à un moment ou à un autre, relayées par cette évanescence, cette fantasmagorie "différence" qui, curieusement, se dilue et s'évanouit dès qu'on tente de la cerner. Ni la mobilité, ni la pratique religieuse, ni même le choix du

conjoint dans les deux communes choisies ne révèlent cette distance qu'on voudrait irréductible. Il faut en venir à l'évocation d'intolérances "épidermiques" exprimées par "les jeunes" pour tenter d'étayer ce fossé fondamental, ce qui tout de même ne fait pas très sérieux. C'est surtout oublier ce qu'on pourrait appeler le syndrome guerre-des-boutons, partout repérable dans la France rurale de la fin du XIXe siècle, qui oppose des communautés proches se détestant et s'invectivant d'autant plus fort qu'elles se ressemblent trait pour trait.

Il y a ensuite un manque d'épaisseur évident de l'enquête proprement dite : Quoi ! Il suffit d'étudier deux communautés (choisies sur quel critère ?) situées de part et d'autre de la frontière des langues pour pouvoir ensuite généraliser à l'ensemble du groupe linguistique ? Alors que la situation politique de ces villages a été au cours des siècles d'une extrême complexité de par l'intrication territoriale de principautés, duchés et autres possessions évêchoises, pourquoi la langue devrait-elle être considérée comme essentielle, primordiale ? Du coup des pistes qui auraient pu se révéler fécondes sont abandonnées : par exemple celle de la famille souche et de la famille conjugale, conséquence historico-socio-économique d'une situation du type d'exploitation agricole mais qui à son tour génère des comportements qui ne sont pas sans conséquence sur l'usage du dialecte : Il va sans dire que cette étude pour être argumentée aurait dû se donner les moyens techniques d'analyser la composition des ménages dans un ensemble de communes et non fonctionner une fois encore sur une sorte d'intuition vague. L'étude des comportements électoraux est une autre piste qui aurait mérité plus grande attention. Par chance, une thèse d'histoire contemporaine, soutenue en 1992 par Gérard Diwo apporte données et analyses sérieuses des comportements électoraux en Moselle entre 1945 et 1951. Tout d'abord l'auteur fait remarquer qu'à la Libération :

« La Moselle est un des départements les plus sinistrés de France. 44 600 bâtiments sont complètement détruits et 141 009 le sont partiellement. Au bilan matériel s'ajoute un bilan démographique désastreux. Le recensement de mars 1946 fait apparaître une nette diminution de la population par rapport au dénombrement de 1936 : --10,6% (...) Une bonne partie de la population mosellane a été expulsée en France, soit déportée, et les jeunes gens incorporés dans la *Wehrmacht*. » (1993 :278).

Du coup les composantes traditionnelles des mentalités perdent leur aspect évanescents et anhistorique. Diwo écrit :

« Pour bien comprendre le climat politique de l'après-guerre en Moselle, il est nécessaire d'avoir à l'esprit le contentieux entre les "expulsés" et les "restés", les premiers se considérant comme des victimes du nazisme et les seconds étant stigmatisés par les "partis" pour leur attitude "attentiste" (id. : 279).

L'auteur, après des analyses très fines des choix des populations par cantons -ce qui soit dit en passant ne permet pas d'étudier les résultats en tenant compte de la frontière linguistique, puisque plusieurs cantons sont traversés par ladite frontière- se résout à évoquer l'appartenance linguistique comme corrélée au comportement électoral :

« De 1945 à 1951, la géographie électorale du gaullisme concorde dans l'ensemble avec la carte des personnes ayant déclaré savoir parler le français au recensement de 1946 et avec celle des personnes expulsées en France par les Allemands pendant l'annexion de fait. Pour la même période, la structure de la distribution des suffrages des listes conduites par Robert Schuman présente une relative stabilité : les régions germanophones et dialectophones constituent généralement la zone de force du courant démocrate-chrétien et modéré, particulièrement attaché au régime concordataire et à l'école confessionnelle. » (id. : 292)

Mais corrélation ne vaut pas pour raison explicative. Si, dans cette ambiance de suspicion et de ressentiment, les choix politiques marquent bien une démarcation entre une Moselle Sud et une Moselle Nord c'est donc moins, inclinerons-nous à penser, pour des raisons d'appartenance à une "culture" éternelle, germanique ou romane, mais pour des motifs contingents liés à la manière discriminatoire avec laquelle les Allemands ont traité les Mosellans. La nuance est de taille. La même ambiguïté était d'ailleurs déjà visible dans l'analyse de Reyen sur ses deux communes étudiées. Il y voyait en filigrane une opposition de type national/européen qui ne tenait pas compte de cette crispation autour des acquis de l'époque allemande (qui continuent d'ailleurs à alimenter la polémique).

Rappelons son commentaire :

« A Albestroff il semblerait que l'attachement plus grand à la cause nationale par le fait des expulsions ait permis à la population de s'identifier avec le courant de l'Union Démocratique Républicaine (...) A Munster, où rappelons-le, le maire avait le statut de *Oberbürgermeister*, c'est-à-dire "super-maire" de onze

communes environnantes, rôle qu'il a perdu en 1945, l'influence de la Démocratie Chrétienne et du Mouvement Républicain Populaire a conduit cet électorat à s'identifier davantage avec le Centre Démocrate plus européen. » (Reyen 1976 : 355)

Mais quelle que soit l'attitude adoptée dans l'analyse des différences, force est donc d'admettre que ce n'est pas, ce n'est jamais à la frontière que la différence s'établit. Pour tenter de comprendre ce qu'il se passe réellement dans cet espace singulier, il était essentiel d'y aller voir. Notre enquête, corrélativement à d'autres démarches pour collecter des données, s'est attachée à laisser parler des habitants de ces villages sur le thème de cet Autre proche : sans souci de représentation statistique mais attentive à la variété des points de vue. Notre quête a cependant privilégié le discours de ceux qui nous paraissaient le plus à même d'avoir une expérience forte du sujet : les couples "mixtes" (c'est à dire dont l'un des époux est originaire "de l'autre côté") ; c'était bien sûr introduire un biais dans notre étude, un risque de minimiser le "fait de frontière", mais c'était aussi peut-être le moyen de quitter le domaine des généralités pour entrer dans le quotidien des familles.

DES NOUVELLES DU "FRONT"

Indubitablement la langue, quand on se place dans la proximité immédiate de la frontière linguistique, est un phénomène incontournable, encore faut-il s'entendre sur ce que cette notion recouvre. Nombre d'auteurs, une fois énoncée cette vérité première : il existe encore à notre époque, en 1995, des personnes qui utilisent un dialecte germanique¹³, considèrent la germanophonie, d'une part comme une donnée homogène, comme si ces dialectes ne représentaient en fait que des variantes plus ou moins proches d'un standard qui serait l'allemand, d'autre part comme une donnée éternelle, intemporelle que les aléas de l'Histoire avive ou atténue mais sans en affecter une singularité primordiale irréductible. Or l'enquête de terrain, comme l'approche plus technique des linguistes dialectologues, oblige à nuancer. D'abord il existe des dialectes -et non pas un- germanophones, dont les

¹³ encore qu'on soit mal renseigné sur la proportion actuelle de la population capable de s'exprimer en dialecte : M. Philipp (1977) remarque : "Nous ne connaissons malheureusement pas le nombre exact de dialectophones de notre domaine (...) Le recensement de 1975 ne permet pas de chiffrer exactement le nombre de dialectophones. En 1962, 39% des habitants de la Moselle déclaraient connaître le dialecte".

différences tant au niveau phonétique que grammatical et lexical ne peuvent être tenues pour nulles -nous y reviendrons¹⁴ - ensuite on ne peut passer sous silence ou considérer comme donnée négligeable les incroyables bouleversements qu'ont pu représenter trois guerres (trois guerres !) deux occupations et le cortège de vexations et de spoliations qui se sont succédées en moins d'un siècle (de 1870 à 1945) dans cet espace mosellan. Comment oublier ces faits ? D'autant que dès avant 1870, c'est bien autour de la langue comme preuve d'identité culturelle que se nouent les enjeux de la péremptoire revendication territoriale prussienne. Or les effets de ces guerres se font encore sentir. Certes les témoins de 1870 et ceux qui ont connu l'occupation et la scolarisation en allemand jusqu'en 1918 ont quasiment tous disparu mais les tribulations de leur vie mouvementée scandée de diktats linguistiques hantent les mémoires, et les exactions de la dernière guerre, elles, ne sont pas prêtes d'être oubliées puisque des villages entiers du département furent vidés de leurs habitants par les Allemands pour être occupés par des réfugiés dialectophones ou des colons Allemands. Le ressentiment des romanophones, chassés de chez eux pour fait de langue, a transformé les germanophones en collaborateurs passifs des Allemands même si les choses ne sont jamais dites aussi clairement. Les dialectes germanophones sur ce fond de non-dit, on le comprendra aisément, ne peuvent donc passer pour d'innocents témoins qui ont perduré à travers et malgré les aléas de l'Histoire puisque ceux qui les parlent ont été, il y a un peu plus de cinquante ans pris, une fois encore, en otage en raison de leur langue. La démarche du Conseil Régional de Lorraine s'interrogeant sur les moyens de relancer les "langues et cultures régionales" (rapport 1994) n'en est que plus intéressante puisqu'elle occulte complètement cette dimension d'une histoire proche -trop proche peut-être...- au bénéfice de l'histoire ancienne, celle des origines supposées de l'établissement des langues où l'on voit rappeler que Clovis et Charlemagne -nos grands ancêtres en francité- parlaient le francique et que le francique n'est pas l'allemand :

« Le francique est l'ancêtre du néerlandais actuel et diverge des dialectes du haut-allemand parlé encore de nos jours ; il se subdivise en francique rhénan, francique mosellan et francique oriental. » (op. cit. : 7)

¹⁴ Cf. infra

L'enquête de terrain révèle que la perception de la langue de l'autre ne se fait pas d'après ces référents savants.

Les difficultés du parler sur...

D'abord, que le locuteur soit romanophone ou germanophone, il existe un fait patent : il n'y a pas deux familles de dialectes qui s'affrontent ou s'interpénètrent en Moselle à égalité de chance mais des "patois allemands", selon la désignation même de ceux qui les parlent, face au "français". D'emblée la confrontation est inégale puisque l'aspect péjoratif et passéiste qui s'attache à la notion de "patois" ou de "dialecte"¹⁵ est renforcé par la légitimité de la langue nationale qui a remplacé de longue date les patois romans proches :

« Faute d'interlocuteurs qui puissent converser entre eux dans leurs villages ou leurs vallées, les patois romans peuvent être considérés comme cliniquement morts (...) Il serait vain de penser ressusciter artificiellement les parlers romans. Les quelques personnes qui ont ces connaissances, ne peuvent plus s'en servir dans leur quotidienneté » (Lanher, rapport "Langues et Cultures régionales", 1994 : 14).

Les parlers germanophones, dans ce contexte, font figure de langues dominées et l'espèce de complexe de culpabilité qui sévit parmi les dialectophones vient probablement en partie de là : ce n'est pas faire preuve de civisme que de parler cette langue juste bonne aux échanges domestiques, semblent-ils penser. La situation des "patoisants" mariés "de l'autre côté" est très éclairante à cet égard : autant le (la) francophone, persuadé(e) qu'il (elle) est d'être dans son bon droit, ne se sentira pas tenu(e) d'apprendre le dialecte de l'autre, rappelant sévèrement à l'occasion "qu'on est en France tout de même !" lorsque la conversation lui échappe (cas d'une femme d'Albestroff -roman- mariée à Mittersheim -dialecte- enquête juin 1994), autant le dialectophone se sentira en position d'infériorité et donc sommé d'employer le français lorsque la confrontation l'exige : « si on voulait trouver des filles dans les bals, il ne fallait pas se faire remarquer, alors on causait français » (un homme originaire de Hellimer -dialecte- marié à Torcheville -roman- enquête juillet 1994). La guerre de 1940, outre la fracture profonde qu'elle a occasionnée entre ceux qui sont restés et ceux qui ont été exilés pour

¹⁵ Cf. les pages enflammées de Daniel Laumesfeld, originaire de la région de Thionville (1996 : 61 et pas.)

francophonie, a eu un rôle ambigu mais déterminant sur les "dialectes". Chez ceux qui ont été contraints à l'exode, la guerre a d'abord été la révélation de la différence des mentalités et de cette espèce d'incompréhension du reste de la France à la situation souvent complexe et douloureuse des Mosellans :

« Quand on est arrivé dans la Drôme, raconte une femme originaire de Bising (roman), ils s'imaginaient que c'était des Allemands qui arrivaient. Ils ont compris quand on leur a expliqué ce qu'il en était », mais son mari, originaire de Bitche (germanophone) enchaîne : « Eux, ça allait, parce qu'ils savaient déjà le français mais quand nous, nous sommes arrivés en Charente, les Charentais se demandaient ce que nous parlions comme langue. On nous a pris pour des Allemands. Ils disaient : Voilà les boches qui arrivent ! tout de suite ; ça n'allait pas toujours tout seul. J'étais encore jeune, mais ceux qui avaient 17-18 ans, ils se rencontraient au café, y a eu plusieurs fois des disputes... »

La pratique et l'apprentissage du français se sont alors révélés de première urgence pour dissiper les malentendus et donner des gages indubitables de nationalisme.

Pour compliquer le tout, ces gens, contraints à l'exil en 1940, avaient été scolarisés pour la plupart en allemand pendant la période de l'annexion entre 1870 et 1918 et avaient connu, qu'ils soient romanophones ou germanophones, l'état schizophrénique d'être Français de cœur et Allemand d'après les documents officiels. Ainsi, un instituteur retraité originaire de Hellimer (germanophone) époux d'une institutrice de Xanrey (romanophone mais dans la zone annexée par les Allemands entre 1870 et 1918) raconte :

« Les gens de Xanrey étaient Allemands, mon beau-père est né Allemand, il est né en 1885. Il a fait son service militaire dans la marine allemande. Mon père a fait son service militaire dans l'infanterie allemande, il a fait la guerre de 14-18 comme Allemand, comme son père, et y a plein de gens comme ça, y en a qui disent : mon père était en Russie en 1916, comme soldat allemand hein,... on est des gens assez spéciaux ici, qui ont changé d'étiquette assez souvent. C'est pourquoi les gens de l'intérieur disent que les gens de l'Est sont des Boches. Mais si la France avait fait son travail à la guerre de 70, les gens d'ici ne seraient jamais devenus Allemands... »

La guerre (les guerres), n'a (n'ont) cessé de poser à ceux qui utilisaient en Moselle un dialecte germanique l'angoissant dilemme de leur identité : revendiqués avec autant de véhémence par les Allemands que par les Français, ils n'ont pas osé, à

l'instar des Alsaciens, leurs voisins prestigieux auxquels ils se réfèrent souvent, rêver ne fût-ce qu'un instant, à l'autonomie. Mais pourquoi en auraient-ils rêver après tout ? Si, comme nous en faisons maintenant l'hypothèse, il n'existe pas, au sens de la définition classique, de "culture" francique mosellane ¹⁶ tout au plus des caractères acquis qui peuvent rendre provisoirement solidaires des gens qui ont souffert d'un même ostracisme, que reste t-il, en dehors de la langue, des facteurs de différenciation entre les Mosellans romanophones et les Mosellans germanophones ? Laissons d'abord la parole à ceux qui vivent cette situation au quotidien.

« Dans notre région, explique un romanophone (né à Château-Salins), je pense que les gens sont plus ouverts, il y a plus de convivialité. Ils sont plus prêt à accepter quelqu'un qui n'est pas du coin ; je ne veux pas dire qu'on ouvre les bras et qu'on s'embrasse mais quand même, on accepte plus facilement, tandis que là-bas (sa femme est de L'Hôpital en secteur germanophone), les gens sont plus renfermés, on dit qu'ils sont *teugnards* : ils n'aiment pas sortir de chez eux, ils sont méfiants en face de ce qui est étranger et ce qui est étranger pour eux c'est tout ce qui est extérieur au village ». (enquête juin 1994).

A cette frilosité suspicieuse il faut ajouter une certaine propension au silence. Le maire d'une commune romane limitrophe de la frontière linguistique (et président de l'amicale des maires de son canton qui regroupe des communes de part et d'autre de la limite des langues) explique :

« du côté francophone, les gens rouspètent quand ils ne sont pas d'accord, ils s'expriment plus facilement. Alors que dans la région germanophone il y avait, surtout parmi les anciens, une difficulté à parler le français, donc ils ne disaient rien, ils croyaient que les problèmes allaient se régler et le lendemain on n'avait rien réglé du tout. » Il dit encore : « Ils sont plus traditionalistes et conservateurs (...) ils sont beaucoup plus respectueux des lois, beaucoup plus respectueux du titre, le maire chez eux c'est quelqu'un, alors qu'ici, c'est un homme comme un autre, le prêtre, la fonction de garde-forestier et d'instituteur c'est pareil. » (enquête juin 1994).

¹⁶ La culture peut être définie comme : « L'ensemble des connaissances et des comportements (techniques, économiques, rituels, religieux, sociaux etc.) qui caractérisent une société humaine déterminée » (Panoff et Perrin, 1973 : 73)

De cette gêne à parler témoigne cet ancien agriculteur né à Bitche (germanophone): « Ceux de mon âge n'ont pas l'habitude de parler le français, alors ils se sentent un peu gênés. J'ai des cousines qui ne m'appellent jamais au téléphone parce qu'elles ont peur de tomber sur ma femme (francophone)... » (enquête juin 1994)

La religion ou plutôt la religiosité est aussi un facteur discriminant :

« Chez nous (Xanrey, romanophone), ça pratiquait moins que chez vous (à Hellimer, germanophone, lieu d'origine de l'époux). Les hommes ne venaient pas à la messe automatiquement. Aux grandes fêtes, oui. Mais les dimanches ordinaires ben... Et puis, ils ont plus de grottes de Lourdes, mais est-ce que c'est parce que c'était moins détruit de leur côté ? Comme les croix, il n'y en a plus guère de notre côté. On dirait qu'il y a plus de petits oratoires et des niches (avec des statuette) vers Phalsbourg (germanophone) ; ça traduit peut-être un certain état d'esprit, je pense. » (enquête juin 1994).

Un témoin de Schorbach confirme :

« On faisait plus de religion chez nous qu'ici (Bisping, zone francophone). Je parle d'avant-guerre. On pratiquait plus chez nous qu'ici. On priait plus. Chez nous, octobre est le Mois du Rosaire. Alors les nuits viennent de bonne heure et on priait le chapelet, le *Rosenkrantz* et une litanie. Alors ma tante qui avait six enfants habitait en face de chez nous. Et ma sœur et moi on était seules. Quand on est plusieurs on s'amuse quand même mieux que quand on est seul. Alors on arrivait là-bas et l'oncle disait : bon, maintenant, on va prier le chapelet, alors qu'on venait déjà de le faire. Il fallait prier deux chapelets ! (...) Et on devait aller au catéchisme jusqu'à l'âge de dix-huit ans ! La messe était à 10 heures, vous rentriez manger, à 14 heures c'était les vêpres et avant les vêpres, il y avait catéchisme. Une fois le curé est monté en chaire et à ma mère qui avait dix-huit ans, il a dit : "Martha V. où as-tu été aujourd'hui ? -A la maison, elle lui a répondu !. -Tu ne sais pas que devant Dieu et devant l'Eglise tu es obligée de venir au catéchisme jusqu'à 18 ans ?" Il a dit ça devant tout le monde ! » (enquête juin 1994).

Alors, des gens taciturnes, *teugnards* selon l'expression d'un de nos témoins, conformistes et attachés aux valeurs traditionnelles c'est, admettons-le, bien peu de chose si l'on veut définir une mentalité dans le but de l'opposer à une autre, surtout si l'on veut bien s'attarder aux explications produites par les intéressés

eux-mêmes. Agressés dans leur identité officielle, empêtrés dans un bilinguisme qui les rend malhabiles dans les conversations, on peut imaginer que ce sont plus les turbulences extérieures de l'Histoire qu'un caractère de base qui expliquent ces comportements de repli sur soi. Mais on est là dans le domaine subjectif de l'appréciation des tempéraments dans lequel tout et son contraire peut être affirmé péremptoirement. Plus convaincante serait la démonstration par preuve tangible des différences dans les manières de vivre et les façons de faire de part et d'autre de la limite des langues. Or dans le domaine du discours sur... que nous explorons ici c'est surtout dans la sphère des méthodes agricoles et celle des habitudes alimentaires que se bâtit la différence, (l'habitat -et pour cause cf. supra- n'est pas retenu comme signe distinctif, tout juste si un informateur explique que les maisons en zone germanophone sont plus décorées intérieurement et plus fleuries que celles de la zone romane). Aussi s'attarde t-on sur les techniques agricoles : « A Xanrey (romanophone), note un témoin, on utilisait des chevaux pour les labours et les charrois et ceux qui n'avaient pas de chevaux, ben ils s'arrangeaient pour en emprunter, mais on attelait pas les vaches » alors qu'à Loudrefing (germanophone) « les gens étaient si pauvres qu'ils utilisaient les vaches pour tirer les charrettes ».

Un témoin de Bisping (romanophone) insiste :

« Les exploitations étaient beaucoup plus importantes dans la région de langue française, plus grandes, plus en avance. Les cultures n'étaient pas différentes mais au point de vue de la façon de cultiver, c'était la façon traditionnelle. J'étais encore la semaine dernière à Hellering (germanophone). J'ai vu encore -ça aurait mérité d'y avoir le photographe- la moissonneuse-batteuse, le mari conduisait et la femme était là avec des sacs, alors qu'ici ça a disparu complètement. Il y a quand même des petites différences qu'on peut sentir... »

En la matière, les "petites différences" sont légion et fournissent le fond d'exemples d'archaïsme et/ou de différence entre romanophones et germanophones ; ainsi, raconte ce témoin de Xanrey (romanophone), « chez eux (à Hellimer, germanophone), on repique les betteraves, chez nous on les sème », ce qui de façon elliptique oppose en effet deux manières d'envisager une culture soit par un semis "sur place" qui sera ensuite éclairci à la main par des équipes spécialisées, soit par semis en pépinière dans un sol bien amendé (souvent un jardin) puis un repiquage à distances calculées. Que révèle cette différence ? Sans

doute en dit-elle plus long sur le manque de fumure des terres en zone germanophone (du fait du manque d'animaux à l'étable ?) que sur un souci de se démarquer du voisin. De même la moisson de Hellingering parle t-elle plus de la vétusté du matériel agricole que d'une mentalité réfractaire au progrès. Et la situation des ouvriers paysans, bien étudiée par Cabouret, permet de comprendre le manque d'audace en matière d'innovations, la crispation autour d'un bien, trop petit pour être exploité rationnellement, le conservatisme en un mot d'une population qui n'a longtemps considéré l'agriculture que comme accessoire (mais qu'en est-il à l'heure de la récession des activités industrielles de la Moselle ?) ; la langue, si elle renforce ces mécanismes, n'est pas la cause centrale et primordiale : elle intervient comme facteur historiquement bien repérable dans le processus, puisque c'est en son nom que les Allemands ont pratiqué l'expulsion, et non comme marqueur évanescent d'une altérité irréductible.

Et en matière d'habitudes de consommation ? Le sujet, et Thouvenot avant nous en a fait l'expérience, est mouvant tant est difficile, non seulement de faire la part des pratiques considérées comme régionales et des usages familiaux, mais de prendre le recul nécessaire pour savoir ce qui est du terroir de ce qui ne l'est pas. L'idée de faire réfléchir sur ce thème les couples "mixtes" était d'autant plus intéressante, qu'en la matière, la cuisinière, qu'elle soit germanophone ou romanophone, a eu à s'adapter aux goûts et à la cuisine de l'autre groupe pour satisfaire son époux. Dans l'appréciation des différences il y a, bien évidemment, ce qui relève de l'ineffable, de ce quelque chose qui tient autant aux parfums de l'enfance qu'aux arômes culinaires. Témoin, ce débat courtois mais énigmatique, entre époux, à propos de la saucisse. Madame (germanophone) énonce : « Chez nous, on faisait la *saucisse lorraine* ». Monsieur (romanophone) : « La vôtre, c'est pas la fumée de chez nous, c'est pas la même ». Madame : « La nôtre aussi est fumée ! »

Et puis il y a des données difficiles à évaluer mais qui sont présentées comme essentielles cependant : le goût pour les charcuteries "grasses", celui pour la pomme de terre et le penchant pour les "farinages" chez les germanophones. Le premier discriminant tient à ce fameux traditionalisme des germanophones. Longtemps, possesseur d'un micro-élevage capable de subvenir aux besoins de sa maisonnée, l'ouvrier-paysan (souvent, on l'a vu, résident dans l'espace germanophone) a conservé l'habitude d'élever lui-même un ou deux porcs. Or

l'élevage à l'ancienne, tous les charcutiers le répètent quelle que soit la région, privilégiait la production de bêtes très grasses qui n'est plus souhaitée aujourd'hui. Il s'agit donc, ici comme ailleurs, de l'opposition classique entre ancien et moderne, où le vieux système d'autosubsistance affronte les nouvelles exigences diététiques des consommateurs. Essayons la différence par le goût pour la pomme de terre ? Une informatrice, originaire de L'Hopital (extrême Nord de la Moselle) explique :

« Un Lorrain (germanophone) dirait facilement, s'il n'a pas de pommes de terre à un repas, qu'il n'a pas mangé. » Mais elle venait d'énoncer auparavant : « On mangeait beaucoup à base de pommes de terre. Chez nous, la terre est de sable [donc bien adaptée à cette production]. On les cuisinait de toutes les façons : en robe des champs, sautées, frites, on faisait beaucoup de salades de pommes de terre. »

La précision sur la morphologie du sol nuance l'affirmation : On mange des pommes de terre dans cette zone germanophone moins par goût atavique qu'en raison de la pauvreté du sol qui oblige à ce type de culture. Une enquête menée précédemment en Vosges (romanes) avait d'ailleurs révélé cette même dilection pour le tubercule : Dans un paragraphe intitulé « Au royaume de la pomme de terre » nous écrivions (1984 : 151) :

« Les préparations culinaires à partir de la pomme de terre étaient autrefois peu variées. La soupe du matin et la potée occupant l'essentiel du champ des réalisations quotidiennes, il ne restait que le repas du soir et celui du vendredi, jour d'abstinence de viande dans cette contrée catholique, pour permettre d'autres combinaisons. Le *Hohh* /hoX/ désignait des pommes de terre cuites à l'eau : épluchées au préalable, c'était le *hohh blanc*. Cuite avec leur pelure, c'était le *hohh noir*. Servi dans le plat de cuisson, chacun y puisait à sa faim (...) Souvent accompagnant le *hohh*, étaient servis de la salade et du lait caillé ou du fromage blanc (...) Le vendredi était le jour des *vôtes*, râpées de pommes de terre et crêpes de farine salées (...) La réalisation de ces plats sans viande ne demandait pas grande préparation. » Et les hommes travaillant en forêt -ils partaient pour toute la semaine- ne connaissaient aussi que la pomme de terre. Zeliqzon (1932) au mot : *pata* [purée] donne sous sa forme patoise puis en français l'aphorisme suivant : « Les bûcherons qui couchent dans le bois mangent dix-huit purées de pommes de terre dans la semaine » ce qui, sous forme hyperbolique, illustre bien cette

constante. Une de nos informatrices d'Allarmont raconte, en riant à cette évocation, qu'à son mariage en 1922, il n'y avait pas eu de pomme de terre au menu : à un repas de fête, on n'allait tout de même pas servir le plat de tous les jours ! Mais son père, une fois rentré au logis, déclara : "moi je n'ai pas mangé !" et il est allé, ajoute t-elle, chercher dans le chaudron, quelques pommes de terre en train de cuire pour la pâtée des cochons pour calmer sa faim. Sans plus de commentaire on peut donc tout aussi bien être vosgien romanophone ou mosellan germanophone et raffoler de pommes de terre... D'ailleurs un de nos témoins de Belles Forêts (romanophone) le remarque en passant :

« pour le lait aux patates (ce plat du soir qui associe des pommes de terre cuites à l'eau à un laitage cru ou caillé) on n'avait pas besoin d'être germanophone (...) ça s'pratiquait aussi à Belles-Forêts. C'est que, dans le temps, les familles se nourrissaient des produits de la ferme... »

Puisque décidément l'écart disparaît à mesure qu'on veut l'étudier, tentons l'approche de la différence par le goût des plats "à base de farine" spécifiques, semble t-il, chez les germanophones :

“Ma mère, explique notre informatrice de L'Hôpital (germanophone), faisait beaucoup avec la farine et les œufs. elle faisait elle-même les pâtes, les gâteaux et puis les *kneppes*.” Le mari, originaire de Château-Salins (romanophone) enchaîne : “Je n'en ai pas mangé tellement des quenelles [équivalent français]. Mais on en faisait. »

Auricoste de Lazarque, fin gourmet et bon folkloriste de la région de Metz en donne en 1927, la recette (et l'explication) suivante(s) (rééd. 1979 : 252) sous l'intitulé : *Mouls d'Allemands* :

« Les *Knepfen*, *quenèfes* dont l'origine est, je crois, plutôt russe qu'allemande, sont appelées en Lorraine *moûs d'allemands* (*moûs* dans le sens de bouchées) [...] et *kneppes* avec la prononciation messine. Mettez dans une écuelle une livre de farine, quatre œufs entiers, un peu de sel, mouillez avec du lait (ajoutez si vous voulez de la crème ou un peu de fromage blanc) et formez du tout une pâte épaisse et ferme. Avec une cuillère à bouche, détachez des morceaux de cette pâte de la grandeur de la cuillère et poussez-les avec le doigt dans l'eau bouillante où vous les laissez cuire de dix à quinze minutes. Dressez-les sur un plat et versez dessus des mies de pain frites au beurre. »

Nos autres témoins germanophones placent toujours ce mets parmi les particularismes de leur région : Une femme de Xanrey (romanophone) mais dont la mère était née à Marimont (germanophone) raconte :

« Ma mère en faisait, mais nous on n'en mangeait pas. (Monsieur -germanophone-poursuit ironique) : Oui, alors depuis que nous sommes mariés je suis frustré parce qu'elle ne m'en fait pas... Madame : -J'ai essayé de faire des *kneppes* mais ce n'est pas une réussite. Et d'abord je ne les aime pas... »

D'autres préparations emblématiques sont données par nos informateurs comme spécifiques à l'une ou l'autre des deux zones : les râpées de pommes de terre (*grumbeerekiechle*), sorte de palets de pommes de terre crues râpées avec des épices et cuits à la poêle, les quenelles de foie (*lewerknepfle*), pochées dans l'eau chaude, la tarte flambée (*flammekueche*), qui réunit sur une pâte à pain très fine un assemblage de lard, d'oignons et de crème, la tarte au fromage et la tarte à l'oignon sont revendiqués par les germanophones, le pâté en croûte (qui utilise de la viande de porc), la quiche (*fiouse*) appartiennent, nous a-t-on dit à la zone romane, mais à quoi tout cela mène-t-il et à quelle partie de ladite zone fait-on référence ? Entre les infinies variations des recettes locales et des dénominations données, la césure n'a la plupart du temps rien d'évident ; et nous nous retrouvons devant le dilemme, rencontré par Thouvenot, d'avoir à décider d'une orthodoxie culinaire pour telle ou telle préparation. Pour sortir de cette voie sans issue, bien plus intéressant est, au niveau d'analyse où nous nous situons ici -c'est-à-dire dans le discours tenu par des couples mixtes- de retenir l'appréciation des différences qui sont alors exprimées non pas *in abstracto* mais dans la sensibilité vécue d'un antagonisme, lorsque à la quiche triomphante de l'un (romanophone) est opposée la tarte à l'oignon de l'autre (germanophone)¹⁷ ; aux quenelles de foie (germanophone), un pâté de foie (romanophone), aux beignets ronds en pâte levée (germanophone), les beignets "secs" en losange (romanophone) ; on pourrait allonger indéfiniment la liste mais à quoi bon ? L'impression que la pratique de l'autre n'est, somme toute, pas si différente de la sienne, de part et d'autre de la frontière linguistique, ressort irrésistiblement, une fois passée l'évocation des différences entre la cuisine de la mère et celle de l'épouse, avec tout ce que les

¹⁷ La distinction est subtile puisqu'il s'agit pour les deux d'un assemblage d'œufs de lard et de crème (ou de lait) avec oignon (tarte à l'oignon) ou sans (quiche).

modifications des habitudes alimentaires et l'adoption de produits autrefois inconnus que cela comporte :

« Pour le lait aux patates (consommation habituelle au repas du soir) déclare ce témoin originaire de Bisping (romanophone), on n'avait pas besoin d'être germanophone pour en manger ; quand j'étais jeune, à 10-12 ans, on mangeait des pommes de terre frites (en cocotte) avec un bol de lait froid, (...) C'était très bon, du lait sorti du pis de la vache, trait à la main. »

Même constat chez cette femme née à Torcheville (romanophone) et épouse d'un agriculteur d'Hélimer (germanophone) :

« En 1948, je me suis installée ici. Les habitudes n'étaient pas différentes. On continuait à faire la cuisine comme avant. La cuisine, c'était à peu près pareil. On avait une petite exploitation aussi, et la culture était pareille. On cultivait un peu de tout, comme ici : blé, avoine, on avait des vaches laitières (...) C'était la continuation, c'est tout. Je me suis déplacée de quelques kilomètres... »

Un autre encore (né à Château-Salins -romanophone- époux d'une germanophone de L'Hôpital) résume lapidairement : « En Lorraine, c'est le lard des deux côtés... »

Que peut-on en déduire ? Qu'il n'y a aucune différence significative entre les deux cuisines ? Mais il faut alors faire abstraction des mets typés non pas tels qu'ils sont revendiqués comme symboles identitaires puisque, le plus souvent, ils sont connus dans une aire plus large : de la tarte flambée aux beignets en pâte levée par exemple qu'on retrouve en Alsace, de la potée à la brioche qu'on connaît par exemple en Champagne. Autour des usages alimentaires et, partie visible de l'iceberg, des mets régionaux à usage emblématique, il serait utile pour définir leur aire d'extension d'abandonner les lieux communs habituels comme : la choucroute est typiquement alsacienne (alors qu'elle est de longue date fabriquée et consommée dans une grande partie de la Lorraine romane et germanophone) et surtout de faire préciser la recette des plats en question ; ainsi nous avons eu la surprise, lors de nos enquêtes en juin 1995, effectuées dans des villages qui jouxtent la frontière des langues de voir décrit sous le terme de "quiche"... ce que, un peu plus loin on désigne "tarte à l'oignon". Dans le discours des "gens de la frontière" il n'y a pas semble t-il de vraie rupture entre les usages alimentaires des villages voisins : la différence n'est sensible que lorsque la comparaison s'effectue sur des lieux éloignés : la région de Saint-Avold et celle de Château-Salins par

exemple. Mais dans ce cas de figure, sommes-nous certains alors de ne prendre en compte que la seule variable linguistique ? On a vu précédemment que le tort de Cabouret était justement d'avoir extrapolé les données de Contamine qui remarquait des différences architecturales entre l'arrondissement de Sarreguemines et le reste de la Moselle (cf. supra) pour en faire un critère différentiel à hauteur de la frontière linguistique. Faut-il alors admettre que, contredisant les théories et analyses partisans, la frontière dite des langues n'existe que comme phénomène linguistique ?

Une frontière qui s'évanouit lorsqu'on s'en approche

La morphologie des sols, on l'a vu d'entrée de jeu, ne justifie pas une quelconque démarcation à l'intérieur de ce que les géographes désignent de longue date comme "plateau lorrain". En 1959, à partir des consignes édictées par l'INSEE (1947), le Ministère de l'Agriculture fait délimiter des "régions agricoles" partout en France :

« qu'il ne faut confondre ni avec les régions géographiques ni avec les régions naturelles (...) Pour délimiter les régions, les directeurs [des Services agricoles] ont le plus souvent adopté le critère de vocation dominante, lié à un ensemble de conditions naturelles, associé à celui de débouché, lié aux conditions économiques et sociales (influencées notamment par la proximité de centre urbains) qui impriment une orientation particulière à la production agricole » (Recensement... 1959).

Avant que le "Plateau lorrain" ne soit subdivisé en Plateau Lorrain Nord et Plateau Lorrain Sud, en 1969 (Cabouret, 1975 : 2), il apparaissait suffisamment homogène aux Services agricoles pour être décrit comme :

« un plateau s'élevant de l'Ouest vers l'Est, de 250 à 350-400 mètres au voisinage des Basses-Vosges et du Hunsruck, constitué de vallonnements très coupés, de larges plateaux entrecoupés d'une hydrographie abondante et indécise (nombreux marais et étangs). Cette région imperméable et humide a une agriculture moyennement développée, où la pratique de l'assolement triennal est courante : blé, fourrages artificiels y sont les productions essentielles ; la population relativement dense, est répartie en de nombreux villages.

La vallée française de la Sarre fait exception : sa largeur, ses alluvions fertiles y ont développé de grasses prairies et des cultures spécialisées (fruits, légumes,

tabac, pépinières). En outre, le couloir de circulation de la vallée (canal des houillères et voies ferrées) a fixé dans celle-ci un mouvement commercial important, surtout pour le charbon, et créé des ports et agglomérations urbaines, les seuls du plateau lorrain : Sarralbe, Sarre-Union. »

Mais déjà une "mise à part" était introduite pour deux sous-régions par trop hétérogènes avec le reste du plateau : Au Nord la région sarroise, pour cause d'exploitation minière du charbon (cantons de Forbach, Sarreguemines, Saint-Avold, Boulay et Bouzonville), au Sud-Ouest le Saulnois « caractérisé par l'extraction du sel gemme » (cantons de Vic, Château-Salins, Delme, Dieuze, Fénétrange, Albestroff et Réchicourt-le-Château). La création de la césure Nord/Sud à l'intérieur du Plateau Lorrain pour raisons linguistiques (avec deux décrochages cependant pour Faulquemont (germanophone mais intégré au Plateau Lorrain Sud) et Albestroff (romanophone mais rattaché au Plateau Lorrain Nord) a recouvert et masqué ces disparités plus économiques que culturelles en rendant définitivement opaques les différences d'évolution des deux zones. On a vu les dérives "culturalistes" qu'a entraînées l'adoption de cette découpe. A partir du constat d'un remembrement qui s'effectue plus vite dans le Saulnois que dans le reste du département, certains en ont déduit (Jung, Cabouret) qu'il s'agissait d'un retard dû aux mentalités plutôt qu'aux conditions historico-économiques puisque, et c'est à cela qu'il faut revenir, les conditions naturelles sont relativement identiques dans l'ensemble du Plateau Lorrain. Jean-Claude Bonnefont, géographe, note (1984 : 280) : « Dans toute la partie orientale de la Lorraine, qu'on appelle aussi le "plateau lorrain", à l'est de la Moselle, la belle continuité des cuestas s'estompe ou disparaît. Bien qu'il soit formé de terrains en majorité tendres, marnes et argiles, le pays des étangs n'a rien d'une véritable plaine. La topographie y est vallonnée et les intercalations de grès ou de colomies introduisent des pentes relativement raides. Les vallées sont encaissées : non seulement la Sarre à l'Est, mais aussi les Niefs ou la Seille qui sculpte une vallée à méandres au milieu des terrains liasiques. (...) L'affleurement des marnes irisées du Keuper (250 m.) y détermine un chevelu hydrographique très dense. Barrées dès le Moyen Age par des digues de terre, les petites vallées ont été transformées en étangs aux contours sinueux, que l'on assèche périodiquement pour en fertiliser le fond. (...) Enfin les marnes versicolores du Keuper contiennent de multiples lentilles de sel et de gypse. Bien que celles-ci n'affleurent jamais, elles ne sont

cependant pas sans effet sur le paysage. A proximité de la surface, le sel a été généralement dissous par les eaux d'infiltration. Sa dissolution souterraine donne naissance à de petites dépressions superficielles (mardelles) et explique l'existence de sources salées autour desquelles la végétation possède un caractère particulier, avec les taches rouges de la passepierre. »

Cette homogénéité du sol et du climat, déjà soulignée par nos informateurs, est encore plus sensible à hauteur de la frontière linguistique où l'on vit cette contradiction des deux langues dans un contexte géographique cohérent. Un de nos témoins, né à Hellimer (germanophone) réfléchissant sur cette rage de distinction s'interroge :

« Je me demande...ce ne sont pas les gens qui habitent la frontière qui...Ils le vivent ça, ils ne décortiquent pas, tandis que les gens qui habitent plus loin... La frontière est vue par les gens de l'extérieur mais ceux qui y vivent, non. » Et il poursuit en remarquant les interférences des deux patois justement dans ces villages limites : « Un caleçon en allemand se dit *Unterhose*. Et en patois d'Hellimer, on dit *cannçon*. J'ai jamais entendu autrement ; ça vient du français. » Son épouse, née à Xanrey (romanophone), renchérit : « Chez nous, un chat c'est un *katz*. C'était un mot du village et on ne peut pas empêcher ça. »

Les linguistes n'ont pas manqué de souligner ces emprunts réciproques. Marthe Philipp écrit à ce propos (1984 : 218) : « La frontière des langues, le long de laquelle l'intercompréhension entre les populations est assurée à l'aide du français, où le patois roman et le *Platt* germanique se trouvent face à face, n'est cependant pas tout à fait "imperméable". On observe, en effet, sur les cartes des deux atlas linguistiques lorrains, un assez grand nombre d'interférences aussi bien lexicales que phonétiques : en Lorraine thioise, et plus particulièrement le long de la frontière des langues germano-romane, on utilise des termes empruntés au patois roman et, en patois roman, on entend des termes empruntés au *Platt* germanique. Ces interférences ne sont cependant pas assez nombreuses pour qu'on puisse parler d'une véritable aire de transition, et encore moins d'un type dialectal mixte germano-roman. (...) Dans la région germanophone, on relève *scheten*, roman *çétré* : "châtrer", *gro:zel*, roman *grozèl* : "groseille", *thirâng*, roman *tirant* : "tiroir", *schawot*, roman *çawot* : "chouette" (...) *Porree*, qui a la forme *poret* en Lorraine thioise, *porèt* en patois roman, désigne couramment le "poireau" jusqu'en Allemagne du Nord.

En domaine roman, on relève des désignations d'origine germanique, soit dans les localités le long de la frontière, soit dans une aire plus ou moins importante au-delà de la frontière des langues : *bok* désigne le "bélier" en roman le long de la limite des langues, plus loin on dit *boelyoe* ; *grumbere*, utilisé non seulement en Lorraine thioise mais aussi en Alsace et dans une grande aire en Allemagne de l'Ouest, prend la forme *grombir* en Moselle romane et en Meurthe-et-Moselle et désigne les "pommes de terre" de part et d'autre de la frontière des langues."

Ce phénomène n'a rien d'exceptionnel et surtout, comme le remarque M. Philipp, ne fonctionne pas à haute fréquence, il émaille le discours des uns et des autres sans pour autant être toujours reconnaissable par les déformations qu'il a subi à l'usage. Reste le sentiment qu'on a de l'autre et du degré de supportabilité qu'on développe lorsque les villages sont frontaliers. En ce domaine, tout se dit et son contraire : il y a l'espèce de mépris tranquille des romanophones pour les "hache-paille" (ceux qui parlent par saccade, en cherchant leurs mots, comme s'ils coupaient de la paille) qui fait déclarer sans nuance à un habitant de Belles-Forêts : « Je n'allais jamais aux fêtes dans les villages germanophones, c'était pas du tout la même culture, y avait rien à faire, on était français. »

Ou encore, d'après une anecdote qu'on nous a rapportée sur Charleville-sous-Bois : Avant guerre, les jeunes gens du village, lorsque le samedi arrivait, jetaient une casquette en l'air : selon l'orientation de la visière la bande se dirigeait vers le bal du village ainsi désigné, mais on "relançait la casquette" si le hasard avait porté sur l'un des villages germanophones proches, (on notera au passage toute l'ambiguïté du geste qui consiste justement à solliciter le hasard en un endroit où le choix est donné comme préorienté). Et puis il y a une tolérance bienveillante qui fait cohabiter depuis des siècles des gens qui, au plus profond d'eux-mêmes, savent qu'ils ont en commun plus de valeurs, y compris celles que les guerres successives leur ont imposées, que d'éléments qui les opposent.

La pratique religieuse qu'on a vu analyser comme un marqueur de différence entre germanophones jugés conformistes et romanophones présentés comme libertaires, en est un bon indice. D'abord parce qu'il n'y a pas, dans cet espace, de véritables oppositions entre les religions présentes de longue date en Moselle : on ne trouve pas d'un côté des protestants parlant un dialecte allemand et de l'autre des catholiques romanophones. Contamine note en passant qu'entre 1814 et 1870 :

« La géographie religieuse de la Moselle était plus simple que la géographie linguistique. La presque unanimité de sa population était catholique, et les autres confessions ne comptaient en 1866 que 3% du nombre total d'habitants. » (1932, t.1 : 43)

Il note aussi qu'en 1819 existent deux groupes protestants : l'un de "langue française" de l'Eglise Réformée surtout installé à Metz, Courcelles-Chaussy et Silly-sur-Nied, l'autre de "langue allemande" de la Confession de Augsbourg concentré à Barenthal et Philipsbourg. Même constat pour les communautés israélites : « Une partie de ces communautés de villages étaient en pays de langue allemande, et ressemblaient à celles, tellement plus nombreuses, d'Alsace : telles étaient celles de Hellimer, de Grosbliedestroff, de Frauenberg dans l'arrondissement de Sarreguemines. Celles de Pontpierre, de Créhange, de Niedervisse, près de Faulquemont ou de Boulay, celles de la région de Metzervisse et celle d'Uckange, dans l'arrondissement de Thionville. D'autre part, de nombreuses communautés juives avaient toujours existé dans les villages du Pays messin, en région de langue française. Il y en avait notamment à Louvigny, à Vantoux, à Bionville, Tragny, Courcelles-Chaucy et Ennery, groupant un millier d'âmes. » (1932 t.1 : 44)

La dernière enquête de l'INSEE, dans laquelle figuraient des informations à la fois sur la confession religieuse et le degré de connaissance de la langue française, est celle de 1962, analysée dans un document consultable à l'INSEE de Nancy (enquête juin 1995) qui constate qu'en 1962 la Moselle comptait 4,1% de protestants pour 85,5% de catholiques (avec une forte proportion de "non déclarés" qui rend fragile l'interprétation des résultats).

Indéniablement la distinction par l'appartenance religieuse n'est donc pas un critère pertinent quoiqu'il faille peut-être ne pas négliger le fait de concentrations locales importantes, dont ne rend pas compte la comptabilité globale. Ainsi dans notre espace d'étude entre Boulay et Sarrebourg, de part et d'autre de la frontière des langues, on remarque de fortes communautés de protestants : par exemple 36,1% à Mittersheim, 55,5% à Vibersviller, 44,1% à Bistroff (mais pas de grosses communautés israélites) ; ce qui s'analyse en termes de différence se situe donc, on l'a vu, dans la plus ou moins grande soumission aux rites -et au clergé- d'une même religion catholique. Cabouret, à l'époque de son étude, expliquait la plus forte natalité des cantons de langue allemande par l'attachement profond de ces

communautés aux dogmes catholiques et à l'influence des curés dans ces campagnes, mais il concluait prudemment :

« Si le comportement plus nataliste des populations germanisantes du Nord a été mis en rapport avec la puissance de l'encadrement des paysans par les prêtres des campagnes et la force du sentiment religieux, il ne s'agit encore, il faut le répéter, que d'une hypothèse de travail avant confirmation éventuelle par des recherches ultérieures. » (1975 : 27)

Quoi qu'il en soit, le fait de pratiquer -avec plus ou moins d'assiduité- une même religion a fait s'épanouir des lieux de culte transfrontaliers qui jouissent d'une belle faveur. En région de Sarrebourg, deux pèlerinages sont célèbres pour cette convivialité interlinguistique : Saint Ulrich et Saint Quirin. Nous avons suivi en 1994 et 1995 quelques-unes des réunions sur ces sites sans prétendre en rapporter autre chose que l'atmosphère, l'ambiance de ces fêtes.

Situé sur le territoire de la commune de Dolving (germanophone) le pèlerinage de Saint Ulrich attire en été une petite foule originaire de la région (d'après nos enquêtes, nombreux de Sarrebourg et quelques-uns de l'arrondissement de Château-Salins). La fête, le 4 juillet commence par une grand-messe à 10 heures, suivie autrefois d'un repas pris sur place, puis se termine par les vêpres à 15 heures. Le fait que le sermon soit dit en français puis en allemand est souligné par tous comme un témoignage de cette belle fraternité dans le respect des langues. « Saint Oury -comme il est désigné dans la zone romane - de tout mal guérit » dit le proverbe, mais il était surtout invoqué localement contre les morsures de chien. Il est représenté vêtu d'ornements pontificaux (il était évêque d'Augsbourg au Xe siècle) portant sur un livre un poisson (rappelant le miracle d'une viande transformée en poisson le jour du Vendredi Saint...)

La célébration la plus intéressante -et la plus consensuelle aussi- à Saint Quirin a lieu au village qui porte ce nom (en région germanophone) à l'Ascension (quarante jours après Pâques). Ce jour là, une foire s'installe dans tout le bourg où se vendent :vêtements, chaussures et autres ustensiles de ménage mais aussi tout ce qui concerne les jardins : des outils jusqu'aux graines et aux plants à repiquer. La vente se ralentit au moment de la procession qui s'organise, après la messe du matin, en direction de la "Chapelle Haute". Les pèlerins de la zone romane ont autant à cœur de venir là que les germanophones. Une enquête réalisée autrefois dans la vallée voisine de la Plaine nous avait déjà révélé l'importance pour les

bûcherons francophones de cette sortie du printemps où il fallait, à pied, par des sentes connus d'eux seuls, rejoindre à travers la montagne la vallée voisine du Blanc Rupt, avant d'aller faire leurs dévotions à la chapelle de Saint Quirin et à sa fontaine. (Méchin, Schall, 1984). Il est vrai que la situation du pèlerinage, à l'intersection des trois départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et des Vosges, et plus anciennement peut-être à la limite des anciennes tribus celtiques des Leuques et des Médiomatriques, démontre le rôle essentiel de ces zones neutres d'échange et de contact. Saint-Quirin ne représente pas un cas isolé, sorte d'exception régionale servant à masquer on ne sait quelle difficulté à communiquer de la société traditionnelle ; la rencontre transfrontalière se prolongeait, côté alsacien cette fois, par un autre marché-pèlerinage saisonnier à Haslach (Bas-Rhin) en l'honneur de Saint Florent (protecteur des animaux domestiques), dont certains de nos témoins mosellans se souviennent. L'Hôte, précieux folkloriste mosellan, rappelle le parcours que devaient faire les gens de l'arrondissement de Sarrebourg, partant en soirée vers Niderhoff, s'arrêtant à Notre-Dame de Lohr à Heille, récitant le chapelet au passage du Grand Soldat (Abreschviller) montant au Hengst, descendant le Nideck pour arriver vers 11 heures à Oberhaslach. (1984 :268) Erckmann et Chatrian, pour leur part racontent, dans leur style inimitable, le brassage des populations et les intrigues amoureuses qui se nouaient à l'occasion de cette fête de novembre :

« A travers les hauts sapins s'avançaient à perte de vue une immense file de pèlerins, les uns nu-pieds, leurs bottes au bout de leur bâton de voyage, les autres chargés de provisions, de paquets, de gourdes et de toutes les choses nécessaires à la vie. Une vieille femme allait à leur tête et récitait seule la prière au milieu du silence universel, puis tous les autres répondaient : "Priez pour nous ! Priez pour nous !" Et ce cri se répétant de proche en proche, à la cime des rochers, sur la pente des ravins, dans les creux des vallons, ressemblait au chant mélancolique des bandes de grues qui traversent les nuages (...) Voici ceux de Walsch (...) je les reconnais à leurs chapeaux de paille, à leurs petites vestes et à leurs grands pantalons qui montent jusque sous les bras (...) Ces autres qui suivent en culottes courtes et en grands habits, avec de larges boutons qui reluisent au soleil, sont de Dagsbourg, le plus dévot et le plus pauvre pays de la montagne ; ils vont à la foire pour baiser les os de saint Florent. Voici ceux de Saint-Quirin, en petite blouses et la casquette sur l'oreille. Gare les coups de poing à la procession ! Tous ces gens

de verreries et de fabriques aiment à reboter et à batailler contre les Allemands¹⁸. Regardez ces autres qui tournent à l'embranchement de la Roche-Plate, on les appelle les Gros-Jacques de la montagne. Ceux-là vont en pèlerinage pour montrer leurs beaux habits (...) Ce sont les glorieux d'Abreschwiler, ils marchent gravement le nez en l'air. Mais que diable peuvent être ceux qui suivent en trébuchant ? Ah ! Je les reconnais ce sont les gens de la plaine, les Lorrains avec leurs petits sacs remplis de noix et de lard. Dieu de Dieu, qu'ils ont l'air fatigué ! Pauvres petites femmes ! Je les plains de tout mon cœur »... (*L'Illustre docteur Mathéus* in Erckmann-Chatrian, 1882 t. 3 : 204).

Le récit n'est, comme souvent chez ces auteurs, pas simplement anecdotique ; il révèle cette fonction essentielle des lieux de marge, qui est de permettre la rencontre, la circulation des biens, des idées et, pour pasticher Levi-Strauss des épouses. Notre attention avait déjà été alertée par le récit que les couples "mixtes" (un(e) germanophone marié(e) à un(e) romanophone) produisent concernant le lieu de leur rencontre : celui-ci, de Hellimer (germanophone) a connu sa future épouse (originaire de Torcheville, romanophone) au bal d'Albestroff, gros bourg en zone romane mais considéré par nombre de nos témoins comme « parlant les deux langues », ceux-là, tous deux instituteurs (lui de Hellimer, germanophone, elle de Xanrey, romanophone) se sont connus à Metz :

« On s'est rencontré dans un lieu plutôt neutre, et pas dans nos villages respectifs. Le problème de la langue ne se posait pas à Metz comme il ne se serait pas posé (ailleurs) je pense, étant donné notre formation. On se trouvait en ville, c'est différent. » Ces autres encore (lui de Château-Salins -romanophone- elle de L'Hôpital -germanophone-) au lycée à Phalsbourg (germanophone mais "porte de France" et donc zone intermédiaire).

Il n'est, bien entendu, pas possible de développer sur un si petit nombre de cas une problématique des marges comme "lieux neutres" où s'opéreraient contacts et échanges entre deux sociétés n'utilisant pas la même langue : les bourgs où se tiennent des marchés, les espaces religieux frontaliers et dernier avatar social : les lieux de scolarisation où se trouve regroupée la jeunesse d'un arrondissement. Le site de Sainte Anne à Albestroff, choisi pour y établir une maison de retraite inter-régionale (des résidents originaires de Moselle, de Meurthe-et-Moselle, du Bas-

¹⁸ désigne ici les Alsaciens

Rhin expliquent l'ancien curé d'Albestroff), un Collège d'Enseignement Général et un CAT (Centre d'Aide par le Travail) qui rassemble de jeunes handicapés légers, eux aussi originaires de toute la Lorraine, relève à mon sens, de cette stratégie d'exploitation des lieux "neutres" : Il y a, au départ, une chapelle dédiée à Sainte Anne, située aux limites de deux villages rivaux qui campent sur leur vieil antagonisme classique (renforcé ici par la différence linguistique), mais il y a ensuite la volonté de Insming et Albestroff de créer un espace de rencontre, aux confins de leurs finages respectifs autour d'établissements socialement à forte valeur ajoutée. Pour l'anecdote d'ailleurs, il y a un demi-siècle environ, faute d'avoir inventé plus tôt cet espace neutre, "les Insming" et "les Albestroff" qui devaient jouer un match de foot, ne purent jamais se mettre d'accord pour jouer sur l'un ou l'autre terrain communal. Ils ont, raconte en riant l'ancien maire d'Albestroff, dû aller jouer "sur un terrain neutre" extérieur aux deux communes ! Il est temps maintenant, pour sortir de cette présentation impressionniste, indispensable mais sujette à critique, de rendre compte de l'autre démarche, menée parallèlement aux cycles d'interviews, qui s'appuie sur des données chiffrées, collectées auprès des administrations et des services publics : Rectorat, Inspection Académique, Préfecture, Conseil Général, Conseil Régional, Direction Départementale de l'Agriculture etc. Par (fausse) naïveté et (vraie) curiosité, nous avons postulé que si la frontière linguistique fonctionnait comme démarcation entre deux civilisations fortement opposées, il y avait, immanquablement des marques sensibles de cette opposition et que nous ne manquerions pas de les rencontrer.

Des données repérables

Evidemment un des premiers critères retenus a été d'analyser dans un certain nombre de villages jouxtant la frontière des langues, l'attitude des habitants concernant les mariages. Dans sept communes choisies entre Boulay et Sarrebourg nous avons effectué des sondages dans les archives, par tranches de dix ans, privilégiant les périodes les plus anciennes pour lesquelles, si résistance à "l'Autre" il y avait, le refus "d'exogamie linguistique" (pardon pour l'expression) risquait d'être plus visible (cf. tableaux, page suivante). Nous avons réparti les résultats selon les lieux de naissance des deux époux, distinguant : les deux originaires de la commune étudiée (3ème colonne) ; l'un de la commune, l'autre

d'une commune de même dialecte (4ème colonne) ; l'un de la commune, l'autre d'une commune située "de l'autre côté" de la frontière linguistique (5ème colonne, la 6^{ème} donne le pourcentage de ces mariages mixtes rapportés au total) ; l'un de la commune, l'autre venu d'un autre département (7ème colonne désignée : 1 "ailleurs") ; enfin les deux originaires d'un autre département (8ème colonne : les 2 extérieurs).

Les résultats sont forts intéressants puisqu'ils révèlent dans les sept sites étudiés une proportion variable de mariages réalisés avec un partenaire originaire de l'autre côté de la frontière linguistique : de 0,02% à Eincheville entre 1853 et 1862 à 30,5% à Guinglange entre 1823 et 1832 (avec un pourcentage nul à Charleville-sous-Bois -le village où au mitan du siècle les jeunes gens refusaient le "verdict de la casquette" à l'heure du choix du bal à fréquenter (cf. supra) -entre 1793 et 1802) ; entre ces écarts, la moyenne s'établit à 13,9% ce qui, on en conviendra, est loin d'être insignifiant. On remarquera également qu'il n'y a pas de différence sensible entre le comportement des communes germanophones et celui des communes romanophones (13,4% en moyenne dans les villages germanophones et 14,4% dans les villages romanophones). Déjà Reyen avait noté, à propos de Munster et d'Albestroff, qu'entre 1949 et 1969 les mariages s'effectuent préférentiellement dans l'espace du canton (ce qui en l'occurrence ne signifie pas grand chose dans l'optique qui nous intéresse puisque le canton d'Albestroff est à cheval sur les deux zones dialectales), mais aussi que les alliances avec des gens appartenant à l'autre aire dialectale représentent 22% du total à Albestroff et donc que "la frontière linguistique n'est pas une barrière" (cf. supra).

MARIAGES EN MOSELLE

LANGATTE (germanophone)

Période	Total	les 2 du vill	même dial	"autre côté"	%	1 "ailleurs"	les 2 ext
1740-1749	40	22	12	2	5%	4	0
1800-1809	61	31	21	4	6,5%	5	0
1853-1862	44	20	19	3	6,8%	0	2

BISPING (romanophone)

1823-1831	39	17	14	5	12,8%	2	1
1873-1882	36	21	8	3	8,3%	3	1
1923-1931	14	9	3	1	7%	1	0

ALBESTROFF (romanophone)

1740-1749	30	12	10	4	13%	1	3
1820-1829	47	18	9	9	19%	6	5
1921-1929	20	5	2	4	20%	5	4

EINCHEVILLE (germanophone)

1793-1802	30	19	5	4	13,3%	2	0
1853-1862	35	17	14	1	0,02%	2	1

GUINGLANGE (germanophone)

1793-1802	38	22	8	7	18,4%	1	0
1823-1832	36	17	2	11	30,5%	1	5
1853-1862	28	13	1	8	28,5%	6	0

FAULQUEMONT (germanophone)

1793-1802	55	28	18	5	9%	4	0
1823-1832	55	18	20	9	16,3%	8	0

CHARLEVILLE-SOUS-BOIS (romanophone)

1793-1802	15	5	5	0	0%	5	0
1872-1881	27	10	3	5	18%	0	9
1922-1931	11	1	7	2	18%	0	1
1945-1954	25	2	4	7	28%	2	10

Mais ces données, si intéressantes soient-elles, concernent des individus et leurs représentations singulières du Voisin et de son langage. Pour tenter de saisir les relations (bonnes ou mauvaises) de ces groupes mitoyens, il convenait d'analyser

au niveau plus officiel de la communauté villageoise les choix réalisés en matière d'associations.

Sollicités en décembre 1994, les services de la Préfecture de la Moselle ont bien voulu nous fournir une série de données concernant l'appartenance de communes, choisies au préalable pour leur proximité avec la frontière des langues, à des structures intercommunales¹⁹. Constituées en SIVU (Syndicat Intercommunal à vocation unique) ou en SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) les villages décident de s'associer en : « un groupement de communes dont le but est de réaliser des actions ayant un intérêt intercommunal ou d'organiser ensemble des services collectifs. Il permet ainsi de remédier à la difficulté d'agir des petites communes. Le Syndicat est tout à la fois une association, une structure de gestion, une mise en communs de moyens, un instrument de solidarité. Son statut juridique tente de concilier l'autonomie des communes qui le composent avec le pouvoir supra-communal du groupement ». (Kopp et Rouyer, 1993 : 32) L'exemple de la gestion de l'eau (traitement, adduction et distribution) est un cas ancien et fréquent d'associations de communes. Dans la zone retenue par notre enquête nous en avons repéré huit qui se sont constituées en dépit de la frontière linguistique (cf. carte). La plus ancienne, celle dont le siège est à Boulay, s'est constituée en 1948, la plus récente, celle de Hellimer, est de 1972 ; la plus importante quant au nombre de communes concernées est celle du groupement de Faulquemont avec 60 communes, la plus petite étant celle de Landroff avec 3 communes. Soit en remontant la carte du Sud au Nord :

¹⁹ Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Aboncourt, Albestroff, Arriance, Belles-Forêts, Bermering, Brouck, Charleville-sous-Bois, Chemery, Condé, Cutting, Eincheville, Fouligny, Guinglange, Harprich, Haute-Vigneulles, Helstroff, Hémilly, Hinckange, Insming, Insviller, Landroff, Lening, Lhor, Lostroff, Loudrefing, Loutremange, Mainvillers, Many, Marange, Morhange, Munster, Neufvillage, Piblang Rening, Thicourt, Thonville, Torcheville, Vallerange, Varize, Virming, Volmerange. Ces communes ont la particularité d'être à proximité de la frontière des langues ; la série cependant ne couvre pas la totalité de l'espace de ladite frontière en Moselle : Elle concerne un ensemble géographique qui va à hauteur de Boulay, au Nord jusqu'aux environs de Dieuze au Sud. Mes très sincères remerciements à Mesdames Martine Leroy et Michèle Courtois du Service de la Direction des relations avec les collectivités locales à la Préfecture de la Moselle pour leur efficacité et leur célérité concernant la production de ces données.

Nom des communes	Créé en	Total
Domnon-les-Dieuze	1950	10
Hellimer	1972	18
Rodalbe	1959	21
Landroff	1957	3
Faulquemont	1966	60
Niedervisse	1964	7
Montoy-Flanville	1956	15
Boulay	1948	28

On ne peut, à partir de ces regroupements de communes autour de la distribution de l'eau, décider que la frontière des langues est un objet d'histoire certes attachant mais totalement obsolète. A tout le moins on peut déjà constater que si problème de compréhension langagière il y a, celui-ci n'a pas empêché un ensemble de villages de créer une structure d'entente (aux deux sens du terme) pour gérer un service vital à la bonne marche des sociétés villageoises.

Dans le domaine scolaire, la répartition des classes dans un ensemble de communes est un phénomène largement répandu à présent dans l'espace rural français. Remplaçant les anciennes "classes uniques" dans lesquelles l'instituteur devait mener de front tous les enseignements de la Classe préparatoire au Cours moyen inclus (et autrefois à la préparation de l'examen final que représentait le Certificat d'Etudes Primaires), les regroupements pédagogiques permettent de rassembler des ensembles homogènes d'enfants dans un seul site. Dans la zone où passe la frontière linguistique, ces regroupements prennent une valeur tout à fait particulière puisque les enfants, dès leur plus jeune âge, vont circuler obligatoirement dans plusieurs communes romanophones ou germanophones. A l'issue de leur cursus d'études primaires le passage au Collège d'Enseignement Secondaire (CES) puis au lycée poursuivra très souvent ce processus puisque, bien évidemment, il n'existe pas de CES ni de lycée dans chaque commune. Depuis l'école maternelle jusqu'à la fin de leurs études secondaires, les enfants :

- 1) auront donc inévitablement passé un temps plus ou moins long dans l'autre aire linguistique,
- 2) se seront, tout aussi inévitablement, frottés aux enfants originaires de villages situés de l'autre côté de la frontière linguistique. De quoi modifier en profondeur

la perception de l'Autre et de réviser les jugements transmis par le milieu familial. Pour illustrer, prenons le parcours probable d'un enfant de Hémilly : petite commune située en zone romane, à peu de distance de Faulquemont. Cet enfant a de fortes chances d'aller :

d'abord à l'école maternelle à RAVILLE (romanophone)
au CP (cours préparatoire) à FOULIGNY (germanophone)
au CE1 (cours élémentaire 1ère année) à HEMILLY (son village)
au CE2 (cours élémentaire 2ème année) à Guinglange (germanophone)
au CM1 et CM2 (cours moyen) à VILLERS-STONCOURT (romanophone)

ensuite au CES de FAULQUEMONT (germanophone) dans la gestion duquel sa commune est engagée, enfin au lycée soit à FAULQUEMONT (germanophone) 53% de la population lycéenne en 1994, soit à METZ (romanophone) 20%, soit à PETITE ROSSELLE (germanophone) 7%, soit à SAINT AVOLD (germanophone) 20%.²⁰

Les deux cartes suivantes éclairent en partie ce phénomène. Le saute-mouton scolaire par-dessus la frontière linguistique y est bien visible, même si, ici ou là, des regroupements linguistiquement homogènes sont repérables, dans l'Enseignement Primaire : Munster, Vibersviller et Givrycourt côté germanophone, Arriance, Han-sur-Nied, Herny et Vatimont côté romanophone.

On notera aussi la distinction faite entre les « regroupements pédagogiques à classes dispersées » par lesquels l'ensemble des classes du cycle primaire est réparti dans plusieurs communes et les « regroupements pédagogiques à classes concentrées » où une commune accueille la totalité des enfants d'une autre commune (par exemple l'école de Loudrefing -germanophone- recevant les enfants de Lostroff -romanophone- ou celle de Francaltroff -germanophone- qui accueille les enfants de Neufvillage -romanophone-).

A propos de la gestion des CES, on notera la même aptitude à se coopter sans tenir compte de la différence linguistique et la variabilité d'extension des associations :

²⁰ cette estimation de parcours scolaire a été rendu possible grâce aux informations que nous avons pu collecter, à la fois à l'Inspection Académique de Moselle à Metz, concernant le secteur primaire, à la Préfecture de la Moselle pour la gestion des CES, et au Rectorat de l'Académie de Metz-Nancy (à Nancy), Service de la Statistique. Nos remerciements au personnel de ces différents services.

Localisation	Créé en	Nombre de communes
Dieuze	1980	34
Loudrefing	1991	2
Albe	1970	22
Guinzeling	1976	4
Virming	1976	4
Morhange	1968	30
Landroff	1969	6
Faulquemont	1968	18
Remilly	1966	23
Longeville	1967	7
Boulay	1966	28

La répartition des élèves dans les lycées est tout aussi riche d'enseignement. Sauf dans les communes où existe un établissement (cas d'Albestroff), les lycéens sont tous obligés d'aller poursuivre leurs études ailleurs que dans leurs villages d'origine. Pour exemple voyons où sont allés, en 1994-1995, les lycéens de Belles-Forêts (romanophones) :

Lycées	Nombre de lycéens
DIEUZE (romanophone)	2
SARREBOURG (germanophone)	16
SARREGUEMINES (germanophone)	1
SAINT JEAN DE BASSEL (germanophone)	3

La commune de Virming (germanophone), pendant cette même année scolaire, voit ses lycéens partir dans sept lieux différents :

DIEUZE (romanophone)	5
LAXOU (romanophone)	1
METZ (romanophone)	2
MORHANGE (romanophone)	12
NANCY (romanophone)	1
SARREBOURG (germanophone)	2
SAINT-AVOLD (germanophone)	2

A l'évidence, ce n'est pas l'appartenance à une des deux aires dialectales qui est retenue dans ce choix. Le type d'enseignement et les diplômes préparés dans les établissements passent même avant la proximité géographique du lieu de résidence.

Nous n'avons pas tenté d'effectuer une cartographie de ces données sur le lieu de résidence corrélaté aux établissements secondaires fréquentés du fait de la trop grande dispersion des items.

Les cartes suivantes ne prétendent pas développer de façon exhaustive tous les types d'associations de communes rencontrées en Moselle de part et d'autre de la frontière des langues, tout au plus tentent-elles d'en montrer la variété et la souplesse dans cet espace. Peut-être ces témoignages irréfutables permettront-ils de comprendre qu'il existe bien, dans cette zone sensible, un dynamisme et une solidarité qu'on imaginerait mal dans une situation conflictuelle de deux entités culturelles campant sur leurs particularités linguistiques. Ils permettent aussi de découvrir qu'il n'y a pas de groupements préétablis qui se reproduiraient pour chaque cas de figure : en d'autres termes, ce ne sont pas toujours les mêmes communes qui s'entendent pour créer telle ou telle service de coopération intercommunale.

Certaines de ses associations de communes se sont faites autour d'une activité particulière, par exemple le Syndicat Intercommunal de production et de distribution d'électricité dont le siège est à Château-Salins et qui regroupe 112 communes ou d'un assemblage de services comme le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Est Thionvillois dont le siège est à Metzervisse, qui regroupe 30 communes et qui s'occupe : d'assainissement, de collecte et de traitement d'ordures ménagères, de voirie, d'activités culturelles et socioculturelles (non cartographié).

L'ambition de ces cartes est de montrer la souplesse des associations qui, par affinité sans doute, mais aussi selon le but fixé, se regroupent entre voisins proches sans tenir compte des limites administratives parfois au niveau d'un canton (par exemple le SIVOM de la région de Dieuze) de deux voire plus.

Certains de ces groupements dépassent peu la frontière linguistique, tel le SIVU de la Piscine du Val de Bride qui fédère 67 communes autour de la gestion de cet établissement dont 3 seulement sont en zone germanophone (non cartographié).

Certains autres sont en "timbres postes" selon le plus ou moins grand enthousiasme suscité par le projet d'association : tel ce SIVU pour le développement touristique du Saulnois.

Quelques-uns sont anciens comme le SIVU de la voirie de Faulquemont créé en 1954 qui regroupe 30 communes, mais on a vu précédemment qu'en matière d'ancienneté c'est sans doute la gestion et la distribution de l'eau qui tient la palme (1948, Boulay), et quelques-autres sont récents comme le SIVOM pour l'Environnement créé en 1993 à Boulay par 9 communes.

Le Dossier documentaire de Conseil aux Maires (Kropp, Rouyer, 1993 : 30) souligne l'importance de la coopération intercommunal en Moselle :

« L'intercommunalité en Moselle se caractérise par un fort engagement de la part des communes qui adhèrent aux diverses formules autorisées par les textes. Seule, une commune n'a pas opté pour cette voie. Concrètement, on recense au 1er juillet, 311 établissements publics de coopération intercommunale regroupant 726 communes.

Rapprochées au nombre de communes, les structures intercommunales sont plus importantes en Moselle que sur le reste du territoire national (+ 10% pour l'année 1991). (...) Majoritairement, les communes en Moselle adhèrent à plusieurs groupements supra-communaux. Le nombre d'adhésions à une telle structure dépasse généralement trois. De ce fait la carte de l'intercommunalité présente une certaine densité surtout au niveau des Syndicats. Toutefois, l'étude de ce phénomène montre une certaine hésitation de la part de quelques régions. Ainsi l'arrondissement nord de Sarrebourg et la région nord-Thionvilloise semble préférer l'autonomie communale. »

Dans les communes qui jouxtent la frontière linguistique, la participation à des structures intercommunales varie de trois (à Thonville, Thicourt, Many) à 11 (à Albestroff) avec une moyenne de 5 pour l'ensemble des communes retenues pour notre enquête auprès de la Préfecture (cf. note 19).

DES FRONTIÈRES INSOUÇONNÉES

Ces cartes, répétons le, ne prouvent rien. Elles n'ont d'ailleurs pas été réalisées pour prouver quelque chose. Tout au plus espère-t-on, à travers elles, rendre sensible, à l'observateur attentif de la situation mosellane, la dynamique des

habitants de cette zone qui, de longue date -et cela en soi est déjà un fait culturel notoire- savent pratiquer l'entente et la solidarité et se regrouper malgré des particularismes plus ou moins déclarés.

Établir en postulat la frontière linguistique comme une limite culturelle permettant d'opposer les "mentalités" de deux groupes humains sans trop chercher ce qu'il y a d'épaisseur historique et donc "d'acquis" dans cette notion qui fige dans l'anhistorique et "l'inné" toute explication, relève d'une cécité intellectuelle somme toute confortable puisqu'elle permet de réduire toute différence à la donnée primordiale de la langue autrefois pratiquée.

A l'heure où les dialectes germanophones sont en Moselle en perte de vitesse notoire, au point que la relance scolaire dans le cadre des "Langues et Cultures Régionales de Lorraine" propose, pour plus d'efficacité européenne, l'enseignement précoce de l'Allemand (cf. rapport du Conseil Régional, 1994), il était urgent de révéler, avec les moyens de l'enquête ethnologique mais aussi par l'analyse critique des documents et discours produits sur ce thème, le parti pris, qu'on peut dire idéologique, que revêt toute affirmation d'une rupture culturelle au niveau de la frontière linguistique en Moselle.

La Suisse et ses frontières intérieures

Dans ce pays, le débat autour des langues n'est pas nouveau et se pose avec une toute autre ampleur puisqu'il détermine des choix nationaux de proportionnalité représentative au sein de toutes les institutions. Pierre Centlivres²¹ rappelle, à ce propos qu'actuellement :

« s'affirme ou se réaffirme un principe de division majeur, celui de la langue, définissant des régions s'opposant aussi bien par la culture et les aspirations que par les choix socio-politiques » (1996 : 176)

Symptomatiquement, c'est l'opposition Romand/Allemand qui est la plus féconde symboliquement ; elle est, rappelle Marcel Schwander, intériorisée par les intéressés eux-mêmes :

« Les Suisses allemands se caractérisent eux-mêmes comme "forts, rudes, sains, mal dégrossis, sérieux, travailleurs et lourds" ; ils trouvent que les Romands sont "chaleureux, équilibrés, frivoles, joyeux, rapides, amusants, insouciant et

sympathiques". L'image que le Suisse allemand a de lui-même correspond dans l'ensemble à celle que le Romand se fait de lui ; à l'inverse, les Romands ont une image presque idéalisée d'eux-mêmes » (Schwander, 1992 : 765)

Le vote du 6 décembre 1992 contre l'entrée du pays dans la Communauté Européenne, en révélant l'opposition au projet de l'ensemble des cantons alémaniques à l'exception de Bâle Ville et de Bâle Campagne, a conforté le stéréotype :

« Ce résultat apparemment si net vient à l'appui d'une analyse (...) développée en termes d'opposition entre une Suisse francophone, favorable à l'Europe (...) et une Suisse germanophone méfiante face aux ensembles supranationaux. (...) Ceux qui critiquent cette approche (...) mettent en question la force explicative de la frontière -certains disent le fossé linguistique- en faisant observer, par exemple, que davantage d'Alémaniques que de Romands ont voté en faveur de l'adhésion, que les habitants des grandes villes alémaniques y étaient favorables et qu'il fallait donc recourir à d'autres critères explicatifs, à d'autres oppositions, entre autres celles entre régions urbaines et rurales, entre centres et périphéries. » (Centlivres 1996 : 177)

Mais la volonté de démontrer le fonctionnement homologique de la langue et de la culture ne s'arrête pas en si bon chemin :

« le discours des sciences sociales, celui des essayistes tant suisses que non-suisses s'étonne du paradoxe que représenterait la cohésion fédérale en dépit d'une infinité diversité. Un miracle, selon les uns. "Une grande énigme politique" écrit C. Schmid dans *Conflict and Consensus in Switzerland* : "Comment la Suisse a-t-elle réussi, dans une ère de nationalisme culturel, à souder quatre groupes linguistiques différents et deux religions principales ?" et, cent ans auparavant, Renan demandait : "Comment la Suisse, qui a trois langues, deux religions, trois ou quatre races, est-elle une nation, quand la Toscane par exemple qui est homogène n'en est pas une ?" » (Centlivres, 1996 : 175)

L'idée qu'à une langue donnée correspond une mentalité donnée qui ne tient pas compte des frontières des Etats est récurrente en Suisse. Centlivres écrit :

²¹ Mes plus vifs remerciements à Pierre Centlivres qui a eu l'amabilité et la gentillesse de m'envoyer en avant-première le texte non encore publié au moment de cette étude, de son article : « A propos des frontières intérieures de la Suisse » (Centlivres, 1996)

« Au cours des années trente, certaines conceptions du peuple à l'allemande menaçaient indirectement ou directement l'intégrité de la Suisse : elles défendaient la notion de *Volksdeutschen* qui concernait des populations de langue allemande habitant à l'extérieur des frontières de l'Etat allemand, mais considérées comme appartenant à la germanité, à l'ethnie allemande, filiation supposée plus fondamentale que l'appartenance nationale et que les frontières des Etats. Cette conception ethnique liait l'âme populaire -le *Volksgeist*- à l'enracinement culturel et linguistique, culturel parce que linguistique. Ces conceptions nourrissaient chez les nazis la revendication d'une grande Allemagne faisant éclater les frontières du Traité de Versailles, en attendant d'absorber dans l'espace germanique l'Autriche, les Sudètes et pourquoi pas la Suisse alémanique. A ces prétentions redoutables, Richard Weiss et l'Ecole suisse des Traditions populaires opposent les données de l'Atlas (...). L'analyse de Weiss tend à relativiser la frontière linguistique par la mise en lumière d'une frontière plus subtile, occultée et discrète, mais réfutant l'argumentation des propagandistes de la germanité. » (Centlivres 1996 : 182)

Déjà exposée par A. Niederer en 1982 la découverte de R. Weiss est étonnante par la disparité des données qu'elle assemble :

« la diffusion du collier de vache de la Suisse occidentale vers l'Est s'arrêtait à une ligne qui, déjà signalait une barrière pour d'autres traits culturels qui n'avaient rien à voir avec les techniques agricoles, comme les figures et les couleurs des cartes à jouer, les préférences par rapport aux vins d'importation, la coutume des déguisements pour le Nouvel An, l'absence de réjouissances carnavalesques, le terme pour l'échange des cadeaux de fin d'année, les boissons du repas principal, le terme pour l'entrée en service des domestiques, les menus propres à certains jours de la semaine, les races du bétail bovin etc. » (Niederer, 1982 : 49)

On s'émerveille du foisonnement de ces questions et des notions d'usage et de rite qu'elles véhiculent. Comme semblent dérisoires, par comparaison, les quelques bribes dites ethnographiques obtenues, sur la lisière de l'enquête linguistique, par les Atlas Linguistiques et Ethnographiques réalisés en France à partir de 1939 (Bouvier, 1982 : 227).

Et ces pratiques, ces manières de faire ou de dire, "ténues et profondes" (Centlivres 1996 : 182) se répartissent le long d'une courbe située très à l'Est de la frontière linguistique qui sépare la Suisse alémanique de la Suisse romande :

« La frontière culturelle qui fait ainsi barrière à la diffusion de traits culturels venant de l'Ouest ou de l'Est se présente comme une frange qui part du cours inférieur de la rivière Reuss et traverse le canton d'Argovie par son milieu pour continuer vers le Sud, dans le massif montagneux du Napf et pour suivre enfin la frontière qui sépare le territoire du canton de Berne de celui des cantons de Lucerne et d'Unterwald. Cette frontière n'est nullement une frontière entre les langues nationales ; mais elle est bien une frontière confessionnelle assez marquée, avec dominance protestante à l'Ouest et dominance catholique à l'Est, et elle sépare aussi, à l'intérieur de la Suisse alémanique, deux types de dialectes qui diffèrent du point de vue lexical et morphologique. » (Niederer 1982 : 49)

La Suisse et la Moselle, à propos du même problème d'une cohabitation linguistique, soumettent donc à la réflexion le même questionnement : y a-t-il obligatoirement rupture "culturelle" -et d'abord qu'entend-on par rupture culturelle ?- lorsqu'il y a changement de langues ? Et que penser des différences - Joye, Busset et Schuler parlent de "clivages" (1992 : 662)- qui ne sont pas perçues par les intéressés eux-mêmes ? Si la première interrogation, on l'a vu en Moselle, cache, sous la fausse simplicité de l'évidence, des enjeux capitaux portant sur l'identité, la seconde, en prétendant trouver de la différence là où personne n'en attend, laisse à penser qu'il existe des différences profondes et inconscientes, profondes car inconscientes et qui seraient d'autant plus significatives qu'elles ne sont pas remarquables, aux deux sens du terme : elles sont trop humbles pour retenir l'attention et trop ténues pour servir de symbole d'appartenance à une communauté. A. Niederer explique (1982 : 47) :

« On s'est quelquefois moqué de l'insignifiance de certains traits culturels, cartographiés par les ethnologues (les formes de pain par exemple, les modes d'assaisonnement de certains aliments, les fonds de cuisine, les menus propres à certains jours de la semaine etc.). Richard Weiss disait à ce propos que ces objets - insignifiants en soi- pouvaient être comparés aux bouchons flottant sur l'eau et indiquant la direction et l'intensité des courants. Et l'on pourrait ajouter que c'est précisément leur insignifiance (ou même le fait qu'ils demeurent inconscients) qui protège les plus humbles de nos usages et de nos habitudes de changements volontaires. »

Le problème est qu'il arrive aussi à ces "traits culturels insignifiants" d'être montés en épingle et sommés de jouer le rôle de marqueur culturel dans un débat

d'idées réduit à une opposition manichéenne. Ainsi en est-il de l'usage de consommer des pommes de terre rôties (les *röstis*) considéré non seulement comme une pratique alimentaire typiquement alémanique mais comme la quintessence de la germanité et des problèmes relationnels entre Suisse alémanique et Suisse Romande. Schwander raconte plaisamment :

« Un certain nombre de quotidiens alémaniques ne réfléchirent pas longtemps, au moment de donner un titre à un compte rendu diffusé par une agence de presse au sujet des problèmes entre Suisses allemands et Romands (*Tages-Anzeiger*, 10 juin 1987 : 7), en un bel accord, ils choisirent des formules telles que "*Wie tief ist der Röstigraben ?*" (traduction libre : "Quelle est la profondeur du fossé aux *röstis*" ? - *Der Bund*), "*Röstigraben : Wie tief ist er wirklich ?*" (*Basler Zeitung*) et "*Wird der Röstigraben allmählich tief ?*" (*Neue Zürcher Zeitung*). » Et pourtant, poursuit l'auteur : « on a toujours mangé des *röstis* au bord du lac Léman mais en les appelant d'abord des "pommes de terre fricassées" ou "les fricassées" ; plus tard les Romands reprirent le terme plus court de *röstis* ». (1992 : 766).

Centlivres fait à son tour le point sur ce sujet :

« Apparue dans les années soixante-dix, l'expression a connu une vogue extraordinaire dans les trois langues officielles, les Tessinois conservant l'expression alémanique de *Röstigraben*. On reconnaît ici le recours aux images alimentaires fréquent dans les stéréotypes ethniques, et on saisit l'allusion au fossé ou rideau dans sa connotation de frontière hermétique, comme dans rideau de fer. *Röstigraben* ou rideau de *röstis* se donne comme une expression populaire qui désignerait la principale frontière intérieure de l'espace helvétique et attesterait le lien profond entre ce qu'on mange dans un territoire donné, la langue qu'on y parle et, par dérivation, l'identité de ceux qui y habitent. A y regarder de plus près cependant, rien n'illustre mieux l'inanité de certaines classifications communes.

La répartition de ce plat savoureux et le terme qui le désigne figurent dans l'*Atlas de Folklore Suisse* et ont été analysés en détail par le grand ethnologue Richard Weiss. *Rösti* est un mot emprunté au dialecte bernois, attesté en Suisse romande en 1916, il est maintenant utilisé dans l'ensemble de la Suisse (...) il a, dans toute la Suisse, un emploi figuré pour parler de quelque chose de rustique et d'autochtone, mais la chose elle-même et son usage ne représentent en rien une frontière est-ouest qui séparerait la Suisse romande de l'alémanique. » Et Centlivres poursuit : « les usagers du stéréotype qui s'est imposé dans toutes les

parties de la Suisse ne visent pas à faire preuve d'érudition ethnographique mais à produire l'image d'une frontière muée en fossé, frontière culturelle autant que linguistique, correspondant en gros au cours moyen de la Sarine ».(1996 : 178)

En cette affaire on pourrait dire que "le trait culturel insignifiant", conceptualisé par Richard Weiss, est devenu un redoutable porteur de sens, pris en otage par une idéologie simplificatrice.

On aura compris que cet "abus de frontière" comme l'appelle P. Centlivres interroge tous ceux qui se mêlent d'y voir plus clair dans le labyrinthe des frontières dites culturelles. En Moselle où, comme on l'a vu, l'équation frontière des langues égale frontière des cultures, la reconnaissance de "frontières intérieures" potentielles ne se pose même pas. Pourtant certains indices laissent deviner qu'il y aurait là, une fois abandonnée l'habitude confortable de chercher à la frontière linguistique les ruptures et différences, des pistes fécondes à explorer.

Retour en Moselle

Les linguistes lorrains, comme leurs homologues suisses, ont, dans les faits de langue comme dans les usages, découverts des fractures à l'intérieur des grandes aires linguistiques, et nombre de ces fractures ne suit pas, même de loin, la pente de la frontière germano-romane. Mais, à la différence des Suisses qui ont travaillé à l'échelon national et qui ont de ce fait 1) pu repérer, à travers les différentes langues les constances comportementales, 2) cartographié des données sur l'ensemble du territoire, les dialectologues français ont travaillé sur des ensembles considérés comme linguistiquement homogènes. La vision de certaines particularités, dans ces conditions, est morcelée et ne permet pas la mise en évidence de cohérence largement infra-régionale. Considérons, par exemple, cette fort curieuse découverte que plusieurs Atlas Linguistiques ont eu l'occasion de faire à propos du nettoyage du porc après l'abattage et avant la découpe : En Lorraine romane, la carte 300 concerne le terme dialectal qui désigne "la cuve à ébouillanter (le porc)" ; et l'on remarque un espace à moitié vide de notation, avec en note en bas de page : « Dans tous les points marqués du symbole \emptyset la technique consiste à griller le porc à l'aide de paille et non à l'ébouillanter ». (Lanher, Litaize, Richard, 1979) Si l'on consulte l'Atlas de la Lorraine germanophone (Philipp, Bothorel, Levieuge, 1977) on retrouve la même particularité à la carte 328 avec, en remarque :

« La limite entre les deux techniques est très nette : à l'ouest du domaine, le porc est grillé avec de la paille, avant que les poils ne soient rasés, tandis qu'à l'est, il est plongé dans l'eau bouillante. »

A l'évidence il existe une continuité des pratiques entre la Lorraine romane et la Lorraine germanophone mais il est impossible de visualiser rapidement cette évidence d'une part parce que les cartes du domaine roman ont été basculées, comme il a déjà été signalé, sur la droite (transformant en opposition franchement Est/Ouest les positions des deux Lorraines) d'autre part, parce que le nombre de points d'enquête en Lorraine romane à proximité de la frontière linguistique est insuffisant pour permettre de localiser la ligne de rupture entre les deux techniques. En utilisant les données des deux atlas et en les complétant par celles de nos propres enquêtes, on verra sur la carte suivante que la limite différentielle des techniques de nettoyage du porc se révèle être presque perpendiculaire à la frontière linguistique.

Dans la même optique de technologie traditionnelle charcutière et du fait d'enquêtes antérieures (Méchin, 1987 et 1992) nous avons pu réaliser, en utilisant aussi les données des deux atlas cités, la carte de la découpe du porc qui oppose ceux qui découpent sur une table à claire-voie (et en ouvrant l'animal par le dos) à ceux qui découpent sur une échelle (en ouvrant la dépouille par le ventre). Là encore, la limite des deux usages coupe la frontière des langues et ne renvoie donc pas à l'opposition roman/germain attendue (cf. infra). On l'aura remarqué, il s'agit là non pas de faits de langue mais d'oppositions de techniques et l'on pourrait penser qu'il ne s'agit là que d'un particularisme certes intéressant mais limité ; or il se trouve, et les dialectologues n'ont pas manqué d'explorer cette voie, que les enquêtes dialectales ont permis de découvrir une moisson d'informations où les données proprement phonétiques (qui concernent la façon dont se prononcent les mots) et les données lexicales (qui concernent le vocabulaire) dessinent un lacs de courbes qui coupe et parfois enjambe la frontière des langues révélant ce que les linguistes appellent des "aires dialectales", et des "aires lexicales" qui relativisent grandement les oppositions déclarées péremptoirement fondamentales entre dialectes romans et dialectes germaniques. (Lanher 1984).

Des enquêtes plus ponctuelles confirment ces courants transversaux à l'intérieur des zones proprement dites : ainsi dans l'aire germanophone un mémoire de maîtrise en dialectologie effectué en région de Sarrebourg (germanophone) autour

du vocabulaire agraire révèle d'étonnantes disparités qui, si l'on en croit l'auteur, sont presque visibles à l'œil nu :

« Lorsque nous empruntons la Nationale Quatre entre Phalsbourg et Sarrebourg, nous sommes frappés de la diversité du paysage : sur notre gauche un paysage pittoresque, montagneux, couvert de belles forêts de sapins où ça et là se nichent des villages étendus ; sur notre droite un haut-plateau avec d'immenses prés clôturés, des champs de culture, parsemés de villages aux maisons écrasées, groupées autour du clocher. A gauche, c'est la montagne, à droite, la plaine. Lors de nos enquêtes, certaines variations entre le parler de Saint-Jean-de-Kourtzerode (...) et celui de Waltembourg (...) à peine distant de cinq cents mètres mais situé de l'autre côté de la Nationale, ont attiré notre attention ». (Albrecht, 1968 : 5)

Les cartes de cette étude montrent la césure qui s'opère à proximité de la route nationale entre non pas des mots qui se prononcent différemment (opposition phonétique) mais entre des termes qui désignent le même objet (opposition sémantique) : ainsi la pomme de terre se dira /krumperà/ au Nord et /hertepflà / au Sud, le coutre (de la charrue) /koltàr/ au Nord-Ouest (de couper) et /seX'/ (de *Schneiden* = trancher) au Sud-Est, de même pour la sellette de la charrue, le cheval, le palonnier etc. Albrecht propose, pour expliquer ces particularités qui ne se juxtaposent évidemment jamais :

« ces variations sont surtout dues à la présence de deux dialectes différents qui se chevauchent dans l'aire géographique étudiée (...) mais ce chevauchement ne se fait pas toujours de la même manière : tantôt le dialecte francique pénètre dans la partie sud de notre aire, tantôt c'est l'alémanique qui dépasse la Nationale pour pénétrer dans l'aire nord. » (op. cit. : 31)

Cette découpe en sous-aires de la zone germanophone mosellane est bien connue des dialectologues : (Philipp, 1984 : 217)

“La Lorraine germanophone (...) se trouve dans l'aire de l'allemand moyen, représenté dans cette région par deux types de parlers franciques, le francique rhénan et le francique mosellan. A l'intérieur du domaine germanique, la Lorraine thioise et l'Alsace sont traversées par une limite importante opposant les parlers de l'Allemagne moyenne à ceux du sud des pays de langue germanique : *punt* "livre" et *appel* "pomme" du francique (allemand moyen) correspondent à *pfunt* et *apfel* en alémanique (allemand supérieur). Cette limite traverse le domaine

dialectal lorrain et alsacien de Wissembourg à Phalsbourg et rejoint la frontière linguistique germano-romane au sud-est de Sarrebourg.²²

Encore les dialectologues insistent-ils ici sur des variations d'ordre phonétique mais il existe aussi, comme nous l'avons déjà signalé, des différences lexicales qui font qu'à un signifié donné correspondent deux signifiants de racines différentes, par exemple pour désigner la génisse on trouvera dans la partie supérieure de la carte de la Moselle germanophone des termes du type /*Rint*/ et dans la partie inférieure du type /*kalvā*/ ; pour le porcelet, on dira *brolink* au nord-ouest et *laiifer(t)* au sud-est, et l'on pourrait multiplier ces cas de rupture lexicale dont la superposition graphique ne révélerait rien de franchement significatif puisque les limites de ces aires lexicales ne sont jamais identiques. Quoi qu'il en soit, le fait mérite d'être souligné. Il accrédite ce sentiment en apparence insolite exprimé par certains de nos informateurs d'une impossibilité parfois de se comprendre entre deux villages pourtant proches géographiquement et faisant partie du même ensemble linguistique.

Mais il y a, en ce domaine des frontières cachées de la Lorraine, encore beaucoup à faire. Les atlas linguistiques en France n'ont pas été pensés pour repérer usages et modes de vie à la manière de l'Atlas Suisse et c'est presque fortuitement et selon la personnalité des enquêteurs que du matériel ethnographique apparaît en marge ou en annexe de la cartographie. On peut d'autant plus le regretter qu'en la matière l'enquête proprement ethnographique est maintenant quasiment impossible à envisager du fait des modifications, des mutations même, des manières de vivre. Elles auraient été pourtant décisives pour démontrer que plus importante(s), quoique plus secrète(s), que la frontière germano-romane, une (des) délimitation(s) transversale(s) parcour(en)t la Lorraine, traversant la frontière des langues, et définissant des aires de "façons de faire" et de coutumes dont plus rien bientôt ne subsistera ; deux cartes de "pratiques alimentaires" ont été réalisées à partir de nos enquêtes qui montrent toute l'ambiguïté qu'on peut introduire dans l'interprétation des données. Celle concernant la consommation du chou rouge est exemplaire à cet égard. Dans l'étude de C. Thouvenot, la démonstration-par-le-chou prend valeur de symbole puisqu'il révèle à partir d'un même support : le

²² Un grand merci à Marthe Philipp (Atlas linguistique de la Lorraine germanophone) et à Alain Litaize (Atlas linguistique de la Lorraine romane) pour m'avoir accordé chacun un entretien à propos de cette étude.

chou rouge, deux usages alimentaires antithétiques : sous forme de salade (et dans ce cas "cru" et froid, en vinaigrette) ou sous forme de légume (et dans ce cas "cuit" et chaud, en sauce) ; ses enquêtes lui ont permis d'établir la frontière des deux modes de consommation sur, ou proche de, la limite linguistique ; sans prétendre refaire son enquête nous avons cependant voulu en avoir le cœur net et, sur un espace limité il est vrai, avons systématiquement interrogé sur ce thème. Le résultat (cf. infra) ne contredit pas vraiment l'étude de Thouvenot mais ne permet pas non plus d'affirmer catégoriquement que c'est à la frontière des langues que s'opère le changement : outre une "zone mixte" qui ne révèle pas nécessairement un "emprunt" récent mais plutôt une culture de frontière qu'une enquête écrite aura tendance à minimiser, la zone du "cru" semble, dans l'espace de notre enquête, prendre en écharpe la Moselle romane, comme dans un autre domaine déjà présenté celui des habitudes de charcuterie, la zone du grillage ou de l'échaudage ne suit pas la pente de la frontière linguistique. La carte de "production familiale de *kneppes* (saucisses de foie)" laisse aussi entrevoir une possible ligne de rupture transversale par rapport à la limite des langues.

La dernière carte présentée est un repiquage d'une carte de synthèse réalisée à la demande de Van Gennep (1958, t.I-4) concernant la pâtisserie habituellement réalisée en période de Carnaval ; elle montre une nette césure : 1) non pas entre deux pâtisseries traditionnelles : les crêpes et les beignets mais entre une zone franche de beignets à l'est et une zone mixte crêpes ou beignets à l'ouest, 2) entre deux espaces pour lesquels la frontière des langues n'est pas significative.

De petites annotations glanées ici ou là prennent alors, dans ce contexte, tout leur sens ; ainsi d'un usage du Jeudi Saint, bien connu en Alsace (mais aussi en Suisse) qui consiste à réaliser une cuisson à l'eau (sous forme de soupe ou de potée) de sept ou neuf plantes plus ou moins sauvages qui préservera ceux qui l'ont absorbé de certains désagréments (des piqûres de moustiques par exemple) ou amènera la prospérité dans la maison. Nous avons retrouvé cet usage dans une vallée francophone au cours d'une précédente étude (Méchin, Schaal, 1984) or Georges L'Hôte, dans la région sarrebourgeoise qu'il connaît bien signale aussi cet usage de la "soupe des neufs façons" dans des communes romanes : Hermelange, Hesse, Vasperviller et Niderhoff entre autres lieux. (L'Hôte, 1984: 159)

A propos des ruptures lexicales dans la même aire dialectale qui ont été repérées par les linguistes de l'Université de Nancy, Jean Lanher s'interroge : « Le lexique

semble bien réaliser un découpage réel en strates le plus souvent disposées horizontalement, de telle façon que la "communication" est interdite et impossible entre région du nord et domaine du sud [...] Faut-il reconnaître là l'influence des anciennes divisions ecclésiastiques antérieures, elles-mêmes recouvrant les limites des "cités" gauloises ? »

On peut, à la lumière des particularités et/ou oppositions d'usages découvertes incidemment (pratiques charcutières, alimentaires, calendaires, etc.) élargir le propos des linguistes et proposer de systématiser l'enquête pour tenter de repérer – mais est-il encore temps ?- ces ruptures dans les dits et dans les faits qui, parce que le thème de la frontière linguistique était plus riche idéologiquement, ont été complètement occultées ou mieux, lorsqu'elles étaient trop visibles, déformées ou retaillées pour intégrer le discours sur la frontière entre germanité et romanité.

POUR CONCLURE

A l'heure où les démons de la différence ethnique se déchaînent en Europe Centrale, l'analyse de l'adéquation d'une frontière linguistique à une frontière culturelle n'est pas dénuée de sens. Il n'y a certes pas péril en la demeure et la Moselle n'est ni la Suisse ni la Belgique. Il n'empêche. Notre époque aime les certitudes. Et le postulat qu'à une langue donnée correspond une mentalité ou mieux une "culture" donnée, fonctionne avec une redoutable efficacité. Il permet d'installer à peu de frais des stéréotypes en vérités confirmées et d'occulter l'histoire événementielle au profit d'une vision statique d'une situation figée de toute éternité ou presque. Ainsi a-t-on tenté d'infléchir l'orientation, au sens géographique du terme, de cette limite linguistique pour en faire un rempart, isolant un Ouest français, rassurant et civilisé, d'un Est germanique, inquiétant et barbare. La tentative Nord versus Sud qui, on l'a vu, fonctionne aussi, est moins performante avec sa symbolique trop pauvre en référents historiques. Mais Nord/Sud ou Est/Ouest, la pertinence de l'opposition n'est pas remise en question. Elle l'est d'autant moins qu'un discours prolix, insistant et savant accrédite l'existence de cette différence et que ce discours est pris en relais par nombre de Mosellans "ordinaires". Le risque que courait cette étude, auquel nous ne sommes pas sûres d'avoir échappé était, à travers les témoignages produits à l'occasion de cette enquête, de vouloir prouver l'existence –ou la non-existence- de la différence

culturelle, par l'intime conviction des informateurs rencontrés. Les deux attitudes sont, à partir de ce matériau, parfaitement défendables. L'ennui est que les supports de la différence tels qu'on nous les a exposés, sont ductiles et contradictoires : ainsi, selon l'ambiance, les germanophones peuvent être racontés comme "s'exprimant peu" (face à celui qui manie le français) ou au contraire comme "bruyants" voire "exubérants" (lorsqu'ils sont entre eux), pas de quoi établir un caractère spécifique d'une "germanité" particulière. Bien plus, l'enquête a révélé que plus on s'approche de cette fameuse limite linguistique, moins les différences sont perçues par ceux qui vivent là, et que s'il existe bien en Moselle des différences dans l'architecture, dans les usages alimentaires, dans les choix électoraux et dans la manière de préparer et découper un cochon après l'abattage, ce n'est pas à la frontière des langues que ce changement s'opère.

Que conclure ? Que l'enquête sur les frontières culturelles en Lorraine s'est trompée de lieu d'observation ? Certainement. Et nous serions assurées d'avoir rempli pleinement notre contrat si ce pseudo-constat d'échec permettait d'éviter à l'avenir la reconduction d'une pensée fétichiste, campant sur des positions historiquement datées autour de la limite linguistique. Sans vouloir prétendre qu'il n'existe aucune friction entre les individus résidant de part et d'autre de cette démarcation –où les séquelles de la dernière guerre et de ses spoliations sont encore extrêmement sensibles- force est de reconnaître qu'il existe –et de longue date, même si nos présentations cartographiques du tissu associatif intercommunal ne prennent en compte que des données relativement récentes- outre un continuum d'entente et de collaboration, une culture commune qui fait qu'à la fois on cuisine pareil, on partage les mêmes croyances et qu'on ne refuse pas de s'allier par le mariage avec ceux-de-l'autre-côté...

Restent les frontières ignorées, celles qu'à la suite de l'exemple des chercheurs suisses plus hardis, nos enquêtes ont, après les linguistes, fugitivement entrevues. L'étude de ces seuils est d'autant plus malaisée à envisager que, d'une part les données les plus intéressantes, celles qui concernent les systèmes traditionnels, ont quasiment disparu, d'autre part ces "traits culturels insignifiants" selon la terminologie de Weiss (Niederer, 1982 : 47) n'ont jamais retenu l'attention puisqu'ils n'étaient pas aptes à témoigner de l'altérité, la seule admise en Moselle : celle de la langue.

Sil y a une suite à donner à cette étude, c'est dans l'exploration de "frontières intérieures", pour reprendre l'expression des linguistes et ethnologues suisses, qu'il faudrait s'investir ; non pour dresser de nouvelles barrières entre les communautés, mais pour restituer ses nuances et sa variété à un paysage mentalement chatoyant. La piste est ouverte...

BIBLIOGRAPHIE

AHRENS Dieter, 1993a. *Angewandte Metrologie in Geschichte und Gegenwart*, Trier, Städtisches Museum Simeonstift Trier.

AHRENS Dieter, 1993b. « Recherches métrologiques de part et d'autre de la frontière linguistique en Lorraine » *Les Cahiers Lorrains*, n°4.

ALBRECHT Alphonse, 1968. *Vocabulaire agraire du début du XXe siècle dans le sud-est de la Lorraine. Région de Sarrebourg-Phalsbourg*, mémoire de maîtrise en linguistique, Université de Nancy II.

BARRES Maurice, 1904. « La conscience alsacienne » *Revue alsacienne illustrée*.

BARRES Maurice, 1906. *Alsace - Lorraine*, E. Sansot, Paris.

BARRES Maurice, 1923. *Au service de l'Allemagne*, Paris, Plon (1ère éd. 1905)

BARTHES Roland, 1957. *Mythologiques*, Paris. Seuil

BONNEFONT Jean-Claude, 1984. « Milieu Naturel » in *Lorraine*. Le Puy-en-Velay, Christine Bonneton : 271-317.

BOUVIER Jean Claude, 1982. « Les atlas linguistiques et ethnographiques de la France » in *L'ethnographie en Europe*, Aix-en-Provence, Université de Provence.

CABOURET Michel, 1975. « Aperçus nouveaux sur l'agriculture de la Lorraine du nord-est : les répercussions de la division linguistique du département de la Moselle » *Mosella*, t.V n°4.

CANTALOUBE Jacqueline, 1971. *Le remembrement rural dans le département de la Moselle*, mémoire de maîtrise de géographie, dactylographié, Université de Nancy II.

CENTLIVRES Pierre, 1982. « L'Atlas de folklore suisse : Un sondage quarante ans après » in *L'ethnographie en Europe*, Aix-en-Provence, Université de Provence.

CENTLIVRES Pierre, 1996. « A propos des frontières intérieures de la Suisse » in Daniel Fabre (dir.) *L'Europe entre cultures et nations*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 175-189.

CERTEAU Michel de, JULIA Dominique, REVEL Jacques, 1975. *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : L'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard.

CONTAMINE Henry, 1932. *Metz et la Moselle de 1814 à 1870, Etude de la vie et de l'administration d'un département au XVIIIe siècle*. 2 t., Nancy, Société d'Impression typographique.

DEYBER Alain, 1981. « Les frontières des peuples pré-romains dans l'Est de la Gaule à la fin de l'époque de la Tène, in Caesarodunum » *Actes du colloque : Frontières en Gaule*, Tours, Université de Tours.

DIWO Gérard, 1992. *Les formations politiques en Moselle, (21 octobre 1945 - 17 juin 1951)*. Thèse de doctorat en géographie, microfichée, Université de Metz.

DIWO Gérard, 1993. « Les formations politiques en Moselle (21 octobre 1945-17 juin 1951) » *Les Cahiers Lorrains*, n°4.

ERCKMANN-CHATRIAN, 1987. « Le banni, l'illustre docteur Matheus » in Contes et romans nationaux populaires. Paris, Pauvert-Serpenoise-Tallandier, XIII vol. (1^{ère} éd. 1882)

FEBVRE Lucien, 1928. « Frontière » *Revue de synthèse historique*, t. 45.

GAIDOZ Henri, 1874. « Des travaux allemands sur la géographie des langues en Alsace et en Lorraine » *Revue des questions historiques*, juillet 1874.

GERARD Claude, 1981. *L'architecture rurale française. Lorraine*, Paris, CNRS

GERARD Claude, LANHER Jean. 1984. *La mémoire des Lorrains*. Nancy, Presses Universitaires.

GOGUEL Ed., 1859. « La ligne de démarcation entre les langues française et allemande » *Revue d'Alsace*.

HARTOG François, 1988. *Le XIXe siècle et l'Histoire*. Le cas Fustel de Coulanges. Paris, PUF.

JOYE Dominique, BUSSET Thomas, SCHULER Martin, 1992. « Clivages et différenciations géographiques de la Suisse » in HUGGER Paul (éd.) *La Suisse, Modes de vie, traditions, mentalités* t.II, Lausanne : Payot Lausanne.

JUILLARD Etienne, 1953. *La vie rurale dans la plaine de Basse Alsace*. Strasbourg, Le Roux

JUNG Jacques, 1971. « Structures agraires et bilinguisme en Moselle » *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, t. XIII.

KROPP Daniel, ROUYER Dominique, 1993. *Les établissements publics de coopération intercommunale*. Metz, Conseil Général.

LANHER Jean, 1981. « Les parlers lorrains » in *La tradition en Lorraine*, vol.5, Wettolsheim, Mars et Mercure

LANHER Jean, LITAIZE Alain, RICHARD Jean, 1979. *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*, Paris, CNRS, vol.1.

LAUMESFELD Daniel, 1996. *La Lorraine francique*. Paris, L'Harmattan.

LEVY Paul, 1929. *Histoire Linguistique d'Alsace et de Lorraine*, Paris, Les Belles Lettres, 2 vol.

L'HÔTE Georges, 1984. *La tankiote. Usages traditionnels en Lorraine*, Nancy, Presses Universitaires-Ed. Serpenoise.

MAURIZIO A., 1932. *Histoire de l'alimentation végétale depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours*. Paris, Payot.

MECHIN Colette, 1987. « Pratiques différentielles de découpe du porc en Lorraine » in *La découpe et le partage du corps à travers le temps et l'espace*, Paris, Anthropozoologica.

MECHIN Colette. 1988 « Les débuts de la congélation dans les campagnes du nord-est de la France ». *Technique et Culture*, n°12.

MECHIN Colette, 1992. *Bêtes à manger*. Nancy, Presses Universitaires.

MECHIN Colette, 1995. *Frontière linguistique et frontières des usages en Moselle*. Paris, Mission du Patrimoine Ethnologique de la France. (multigraphié).

MECHIN Colette, 1997. « Frontière des dialectes et frontières d'usage en France du nord-est » in Utz JEGGLE et Freddy RAPHAEL (ed.) *D'une rive à l'autre, rencontres ethnologiques franco-allemandes*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.

MECHIN Colette, SCHAAL Benoist, 1984. *La vallée de la Plaine (Vosges). Savoirs naturalistes populaires*. Paris. Mission du Patrimoine ethnologique de la France. (multigraphié)

NIEDERER Arnold, 1982. « L'atlas linguistique et ethnographique de l'Italie et de la Suisse méridionale et l'Atlas de Folklore Suisse » *L'ethnographie en Europe*, Aix-en-Provence, Université de Provence.

OZOUF Mona, 1984. « L'Alsace-Lorraine mode d'emploi » in *L'Ecole de la France*, Paris, Gallimard.

PARISSE Michel, (dir.) 1977. *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, Privat.

PARISSE Michel, 1984. « Histoire et Art en Lorraine » in *Lorraine*, Le Puy, Christine Bonneton : 12-67.

PFISTER Christian, 1890. *La limite de la langue française et de la langue allemande en Alsace-Lorraine*, Paris-Nancy, Berger-Levrault

PFISTER Christian, 1912. *Les régions de la France : La Lorraine, le Barrois et les Trois Evêchés*, Paris, Cerf.

PHILIPP Marthe, 1984. « La Lorraine thioise ou Lorraine germanophone » in *Lorraine*, Le Puy-en-Velay, Christine Bonneton : 215-226.

PHILIPP Marthe, BOTHOREL Arlette, LEVEUGE Guy, 1977. *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone*, Paris, CNRS, vol.1.

PIEMONT Paul, 1963. *L'établissement de la frontière linguistique franco-germanique*, Strasbourg, chez l'auteur.

PIEMONT Paul, 1981. *L'origine des frontières linguistiques en Occident*, Strasbourg, chez l'auteur.

PLANHOL Xavier de, 1988. *Géographie historique de la France*, Paris, Fayard.

REYEN Paul, 1976. *La vie agricole dans l'est du département de la Moselle de part et d'autre de la frontière linguistique*, thèse de doctorat en géographie, dactylographiée, Université de Metz.

ROTH François, 1976. *La Lorraine annexée (1870-1918)*, Nancy, Annales de l'Est.

SADOUL Charles, 1935-1936. « La cuisine lorraine » *Le pays lorrain*, Nancy

SCHWANDER Marcel, 1992. « La Suisse romande : échanges et ruptures » in Hugger Paul (éd.) *Les Suisses : Modes de vie, traditions, mentalités*. T. II. Lausanne, Payot-Lausanne.

THOUVENOT Claude, 1974. *Les habitudes alimentaires dans la France du Nord-Est*, thèse d'Etat dactylographiée, 2 t., Université de Paris I.

WEBER Eugen, 1983. *La fin des terroirs*, Paris, Fayard.

WEISS Richard, 1962. « Die Brünig-Napf-Reuss-Linie als Kulturgrenze -Ost und West- schweiz auf volkskundlichen Karten » *Archives suisses des traditions populaires*, 58.

WESTPHALEN Raphaël de, 1934. *Petit dictionnaire des traditions populaires messines*. Metz, Le Lorrain

ZELIQZON Léon, 1932. *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Strasbourg, Faculté des Lettres.

INSEE, 1947. *Régions géographiques de la France*, Paris, Imprimerie Nationale

INSEE, 1959. *Recensement général de l'agriculture de 1955. Caractéristiques générales des exploitations*, 3 vol. , Paris, Imprimerie Nationale.

INSEE, 1967. *Aspects particuliers de la population mosellane. Religions et langues parlées*. Nancy.

Rapport du groupe de travail « Langues et cultures régionales » Metz, *Conseil Régional de Lorraine*, déc. 1994.
